

Je dédicace ce travail à tous les maliens que j'ai connus et avec qui j'ai cheminé dans ce pays. En particulier à Monsieur Hamidou KONE qui a toujours su me donner ce dont j'avais besoin. Merci pour tout et à tous.

J'ai été heureuse dans votre pays avec vous et grâce à vous. Je vous emporte dans mon cœur.

REMERCIEMENTS

Père éternel, un jour ne suffit pas, un livre non plus pour te dire merci. Tu m'as donné la vie plus d'une fois, tu as toujours été avec moi, même quand je ne me souciais pas de toi. Tu m'as gardé, tu m'as aimé. J'ai vu tout l'amour que tu as pour moi, mon entourage aussi. Toute une vie ne suffirait pas pour te dire merci. Reçois Ô père ce cri de mon cœur. MERCI.

A toute ma famille, aussi bien mononucléaire qu'africaine. Je n'ai pas besoin de citer vos noms dans les pages de ce travail pour que vous sachiez quelle valeur vous avez pour moi. Ça fait sept ans aujourd'hui que nous sommes séparé physiquement, mais pendant tout ce temps, on n'as eu de cesse d'être uni dans la prière. Je remercie DIEU de nous avoir donné cette union et cette entente dans notre famille. Je vous remercie, chacun de vous personnellement, d'œuvrer à sa manière pour que règne toujours dans nos cœurs l'amour et l'affection vis-à-vis du prochain. Puisse DIEU nous garder unis à tout jamais.

A mon père monsieur KAM Samuel. Je sais qu'aujourd'hui est un jour heureux pour toi. Je sais tout l'amour que tu me porte. Et toi tu sais l'amour que je te porte. Merci d'avoir été mon père, mon mentor, mon ami, mon tout durant ces sept ans particulièrement. Tu ne peux, moi non plus estimer tout ce que tu as été et fais pour moi depuis que je suis à Bamako. Merci pour tout papa, je te reviens bientôt.

A ma mère madame KAM née SIMEU Louise. Être une mère ce n'est pas facile. Aujourd'hui, je me rends compte de la douleur que tu as dû ressentir chaque fois que j'ai été malade, du mal que tu t'es donné pour m'offrir le meilleur en tout. Surtout en matière d'éducation. Je n'ai pas toujours été un enfant facile, mais tu as tout pris sur toi, tu as cru en moi et tu m'as envoyé à Bamako. Quel amour ! Il ne peut être que celui d'une mère pour son enfant. Je ne te dirais pas que ma conduite à Bamako a été irréprochable, mais je te dirais que j'ai su garder tes conseils. Merci pour la vie que tu m'as donné et pour l'amour que tu me portes.

A mes frères et sœurs. KAM Yolande, KAM Yves, KAM Jeanne d'arc, KAM Paulin, KAM Christel, KAM Laurentine, KAM Elda'a. Ça a été douloureux pour vous de me savoir loin, d'autant plus qu'on a été séparé bien jeunes. Il y a des moments de nos vies qu'on aurait aimés passer ensemble, mais on était séparés pour la bonne cause. Merci de m'avoir gardé ma place dans vos cœurs et de m'avoir soutenus jusqu'ici. Que ne ferais-je pas pour vous ? Je vous aime. A feu mon grand père, monsieur TCHEPANOU Michel. Je t'avais demandé de m'attendre, que je viendrais te soigner, tu m'as répondu que tu le ferais. Mais DIEU n'a pas voulu qu'il en soit

ainsi. Tu m'as vu partir, mais tu ne me verras pas rentrer, j'ai tenu le cap, je n'ai pas oublié pourquoi je vous avait quitté et je rentre aujourd'hui avec mon diplôme. On ne s'est pas dis adieu, mais je sais que tu as pensé à moi en partant. Repose en paix.

A ma grand-mère, madame TAMEU née LOWE Rebecca. Je sais que tu seras heureuse de me revoir. Tu ne comprends pas toujours tout ce qui ce passe mais, tu sais si bien partager nos moments de joie. Je t'aime grand-mère.

A NDJINGA Vincent, MAGADJI Jean Paul, KADEM Christelle, FOUNIAPTE Eric. Vous avez été les piliers de ma vie à Bamako. Votre départ cette année là m'as fragilisé, heureusement que DIEU a permis que nous nous revoyions par la suite. Merci pour tout ce que vous m'avez apporté, et que vous m'apporté encore aujourd'hui.

A Logtab KOUDEMA, Stéphane TCHOMTCHOUA, Eléazar DAO, Justin WAMBO, Scott YECKE MACKY, qui ont été pour moi bien plus que des conseillers, des dirigeants, des stimulateurs, des réconforts. Merci pour votre soutien à toutes épreuves.

A SIGHOKO Dominique, NGO LOULOUGA Francine, TOMTCHOUA Stéphane, MODI Yannick, TAGUEMBOU Sandra, NJAPOM Léopold, NJONTA Henri, PANTA Hamidou, SANGO Anne, MANEFOUE Hortense, KOUDJOU Blaise, NDANE Didier, et toute la promotion ASTRA. Vous avez été ma famille à Bamako.

A Lévis, Justin, Espoir, Nadia, Blaise, Fabrice, Roby, Koudema, Hamda, Alain, Thierry, Scott, Eric, Ange, Rosine, Josimar, Hervé, Estelle, Brigitte, Steve, Gildas, Christel, Olive, Léonel, Eléazar, Abou, Mohamed, Nènè, Moustaphar, Nouhoum (s), Nina, Nagnouma, Namori, Drissa, Issa, Moussa(s). Votre présence dans ma vie m'as apporté tant de joie et de bien être. Merci d'exister.

A l'A.E.E.S.C.M et tous ses membres. On ne se fréquente pas tous, mais on se connaît tous. Merci pour la communauté qu'on forme, elle a été comme un autre Cameroun pour moi.

A toutes les personnes qui m'ont aidé lors de mon enquête à rencontrer et à interroger les étudiants. TOURE, Alpha DICKO, Kalipha DIARRA, Binar, Christian MATIP, Moussa G. KONE, Mohamed, Moustapha MANGANE. Je ne pourrais citer tous vos noms, mais sachez que mon merci vient du fond du cœur.

A notre Maître et Président du jury :
Professeur Sanoussi KONATE

- Professeur titulaire en santé publique à la faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie de Bamako
- Chef de D.E.R de santé publique

Cher Maître,

Vous nous faites un grand honneur en acceptant de présider cette thèse malgré vos multiples occupations.

Vos qualités morales et sociales, votre sagesse, votre grande culture et votre générosité ne nous ont pas laissés indifférents. Vos qualités humaines nous serviront d'exemple.

Nous vous prions cher Maître, de bien vouloir trouver ici l'expression de notre grand respect et de nos vifs remerciements.

**A notre Maître et juge :
Docteur Samba DIOP**

- Assistant en santé publique, enseignant chercheur en écologie humaine, anthropologie et éthique publique.
- Chargé de l'enseignement de l'anthropologie médicale, sociétale et bioéthique à la F.M.P.O.S.

Cher Maître,

Vous nous faites honneur en acceptant d'être parmi nos juges. Votre gentillesse, votre disponibilité et votre rigueur scientifiques nous ont conduits vers vous.

Soyez assuré cher Maître, de toute notre gratitude et notre profonde reconnaissance.

I- INTRODUCTION

La santé est le plus puissant moteur de développement d'un pays (1). La plupart des pays africains en tant que pays en voie de développement investissent donc énormément dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

L'une des écoles qui cumule ces deux intérêts est l'école de formation des médecins et du personnel de santé.

Le Mali dispose de plusieurs centres de formation des agents de santé parmi lesquels la F.M.P.O.S.

La formation selon le dictionnaire Larousse est l'action de façonner par l'instruction quelqu'un intellectuellement. Former des ressources humaines compétentes est un capital non négligeable pour aborder la concurrence internationale des années futures. Elle implique plusieurs acteurs qui y interviennent directement (enseignants, étudiants) ou indirectement (administration et personnel de la faculté, gouvernement par le biais du paiement des salaires, de la construction des bâtiments et du financement des budgets votés pour le bon fonctionnement des différentes structures) pour mettre sur le marché du travail des produits de qualité.

Parler de formation, c'est parler d'enseignement donc de contacts humains, de problèmes interpersonnels qui peuvent s'exprimer de diverses manières (clans rivaux, préjugés, grèves). Toutefois, ces problèmes ont des causes, des effets et des solutions quelques fois liés aux finances.

La façon de financer les études varie d'un pays à l'autre. Au Canada, le cursus universitaire est financé par 3 sources : le gouvernement fédéral (via celui des provinces), l'Université et l'étudiant lui-même.

Dans les pays africains, à l'instar du Mali les sources sont le gouvernement et l'étudiant lui-même.

De nombreux gouvernements estiment le coût de la formation par l'investissement (construction, mobilier, fournitures scolaires et universitaires) et la subvention des coûts récurrents de fonctionnement, sans inclure les autres frais connexes (transport, nourriture, fourniture scolaire, hébergement).

Au Canada, le coût d'une année de formation d'un étudiant en médecine varie de 172 181 \$ à 186 862 \$ dont 170 000 \$ pour le contribuable, et 2 181 \$ à 16 862 \$ pour l'étudiant. (2)

En Tunisie, la formation d'un étudiant tunisien coûte annuellement aux pouvoirs publics 1 000 à 1 500 €. Pour les étrangers, inscrits dans les établissements privés, les frais annuels de scolarité varient entre 2 600 et 3 500 €. (3)

En Afrique subsaharienne, le coût global de la formation en médecine est assez mal connu. Au Mali, aucune étude n'a encore été faite dans ce sens. Il nous a paru ainsi opportun de contribuer à une meilleure compréhension «des conditions socioéconomiques de la formation d'un étudiant à la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odontostomatologie ».

Le but de cette étude est de :

- Contribuer à l'épanouissement de l'enseignement universitaire dans notre pays.

II- OBJECTIFS

1- OBJECTIF GENERAL

Etudier les relations entre les ressources consacrées à la formation des étudiants et les difficultés liées au déroulement normal de l'année scolaire à la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odontostomatologie de Bamako (F.M.P.O.S).

2- OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Décrire le cadre de formation de l'étudiant à la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odontostomatologie de Bamako (F.M.P.O.S) de l'université du Mali.
- Identifier les différents acteurs intervenant dans la formation d'un étudiant à la F.M.P.O.S.
- Déterminer les ressources consacrées à la formation des étudiants de la F.M.P.O.S par poste de dépenses.
- Déterminer le coût moyen annuel de formation.
- Etablir la relation entre les ressources des étudiants et les dépenses.
- Identifier l'impact du facteur « ressources consacrées à la formation » sur le déroulement normal d'une année scolaire à la F.M.P.O.S.

III- GENERALITES

1 – PRESENTATION SOMMAIRE DU MALI

La République du Mali est située au coeur de l'Afrique occidentale, elle a hérité de la colonisation, selon l'image d'un historien, « la forme d'un papillon aux ailes asymétriques ». Le Mali s'étend du plein coeur du Sahara au nord, jusqu'à la limite de la zone des grandes savanes au sud sur 1.240.190 km², il partage 7.420 km de frontière avec sept Etats voisins : l'Algérie au nord, le Niger à l'est, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Guinée au sud, le Sénégal et la Mauritanie à l'Ouest. (4) Il est composé de huit régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal) et d'un district, le district de Bamako.

2 – PRESENTATION DU DISTRICT DE BAMAKO

Le District de Bamako s'étend sur 22 Km d'Ouest en Est et sur 12 Km du Nord au Sud, de part et d'autre du Fleuve Niger. Sa superficie est d'environ 267 km² et sa population, après le recensement administratif de 1996 est estimée à plus d'un million d'habitants.

BAMAKO, son chef-lieu, qui est en même temps la capitale administrative, politique et économique du Mali, à l'origine, était installée sur la rive gauche du fleuve Niger, dans une plaine large d'environ 4 Km et s'inclinant vers le fleuve.

La construction du pont de Badalabougou, achevée en 1960 et devenu PONT DES MARTYRS après les événements du 26 mars 1991, a favorisé l'extension et le développement de la ville de Bamako sur la rive droite du fleuve Niger.

Ainsi, le District de Bamako est aujourd'hui constitué de deux parties nettement distinctes :

Au Nord, la ville s'étend entre le fleuve Niger et le Monts MANDING dans une plaine alluviale longue de 15 Km et vaste de 7 000 hectares, qui se rétrécit aux deux extrémités Est et Ouest ;

Au Sud la rive droite occupe un site de 12 000 hectares allant de l'aéroport de SENOU, et les reliefs de TIENKOULOU, au fleuve Niger.

2-1 Découpage administratif

Le District de Bamako est composé selon la loi n° 96-25 du 21 Février 1996 article 2 de six (6) Communes dont les limites actuelles sont les suivantes :

a - COMMUNE I

Elle est limitée :

- A l'Est par la portion de la limite du District qui est située au nord du lit du fleuve Niger.
- Au Nord par la portion de la limite nord du District qui est comprise entre la limite du District et le marigot Korofina.
- A l'Ouest par le cours du marigot Korofina, de la limite nord du District jusqu'au lit du fleuve Niger.
- Au sud par la portion du lit du fleuve Niger, comprise entre les limites Est et Ouest telles que définies ci-dessus en laissant à la Commune les îles n° 24, 25 et 26.

b - COMMUNE II

Elle est limitée :

- A l'Est par le cours du marigot Korofina, de la limite Nord du District jusqu'au lit du fleuve ;
- Au Nord par la portion de limite Nord du District, comprise entre le marigot Korofina et le pied de la colline du Point G ;
- A l'Ouest par : le pied de la colline du Point-G, de la limite Nord du District au côté Est du jardin botanique. Puis de la limite Est et la portion de la limite Sud de ce jardin jusqu'au Boulevard du Peuple.
- Ensuite du boulevard du Peuple et la voie Est du Square Lumumba jusqu'au lit du fleuve Niger, en suivant l'axe du pont baptisé « Pont des Martyrs »

c - COMMUNE III

Elle est limitée :

- A l'Est par la limite Ouest de la deuxième commune ;
- Au Nord par la portion de la limite Nord du District, comprise entre la limite Ouest et la deuxième commune et la route de Kati passant par le Lido ;
- A l'Ouest par :
 - * la portion de la limite Ouest du District comprise entre la route de Kati passant par le Lido et le marigot Diafaranako,
 - * le cours du marigot Diafaranako jusqu'à sa rencontre avec le marigot de Farako,
 - * le cours du marigot de Farako jusqu'au pont de la route de Lafiabougou (entre l'école de la poudrière et l'ancien de Hamdallaye),

* la route goudronnée allant à l'ancien aéroport jusqu'à sa rencontre avec la route de Siguiri qu'elle suit jusqu'à sa rencontre avec la piste prolongeant l'allée centrale de l'Institut Marchoux en direction de l'Oyowayanko.

* la portion de cette piste se dirigeant sur l'Institut Marchoux sur une distance de 800 mètres, de ce point une portion de la ligne droite rencontrant la limite Nord du TF 1071 du cercle de Bamako à 500 mètres de la route de Djicoroni, la portion de limite Nord du TF 1071 de Bamako comprise entre ce dernier point et la route de Djicoroni,

* la route de Djicoroni-Bamako jusqu'à sa rencontre avec l'axe de la route passant à l'Est du Camp-para,

* de ce point, une ligne suivant l'axe de cette route jusqu'au lit du fleuve,

- au Sud par : la porno du fleuve Niger comprise entre ses limites Est et Ouest en lui laissant l'île n° 13.

d - COMMUNE IV

Elle est délimitée :

- à l'Est et au Nord par la limite Ouest de la troisième commune,
- à l'Ouest par la portion de la limite Ouest du District comprise entre le marigot de Diafaranako et l'extrémité Sud-Ouest de la limite du District,
- au Sud par : la portion de la limite Sud du District comprise entre la limite du District et le lit du fleuve Niger,
- Ensuite le lit du fleuve Niger jusqu'à la limite Ouest de la troisième commune. Cette commune comprend les îles n° 1, 2 ,3 ,4 ,5 ,6 et 7.

e - COMMUNE V

Elle est limitée

- à l'est par le cours du marigot Sogoniko, du lit du fleuve Niger jusqu'au point de longitude 7°58'50" Ouest et la latitude 12° 33' 23" Nord,
- de ce point une ligne droite d'orientation Sud-Ouest, passant à 150 mètres à l'Ouest des installations de l'aéroport de Sénou, et aboutissant à l'extrême sud du District,
- au Nord et au Nord-Ouest par la portion du lit du fleuve Niger comprise entre sa limite Est et la limite Sud du District en lui laissant les îles n° 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19.
- au Sud-Ouest par la portion de la limite Sud du District comprise entre le ait du fleuve Niger et la limite Est de la sixième commune.

f- COMMUNE VI

Elle est limitée :

- à l'Est par : la portion de la limite Est du District comprise entre son extrémité Sud-est et lit fleuve Niger,
- au Nord 'par la portion du lit du fleuve Niger comprise entre la limite Est du District, et la limite Est de cette sixième commune, englobant ainsi l'île n° 20.
- à l'ouest par la limite Est de la cinquième commune.
- au Sud par la portion de la limite Sud du District comprise entre les limites Est et Ouest de cette sixième commune. (5)

2-2 Le transport dans le district de Bamako

A Bamako, l'essentiel du transport est assuré par des moyens de transport collectifs ou privés en raison de la grande superficie de la ville.

En matière de transport privé, on peut citer les véhicules et les motos.

En matière de transport en communs, on peut citer les taxis, les bus urbains, les SOTRAMA, les bus des organismes indépendants tels les hôpitaux, les ministères, l'université. Ainsi, pour leurs déplacements, les étudiants disposent de bus mis à leur disposition et à bas prix (50 FCFA le tronçon) contre des tarifs plus élevés avec les autres moyens de transport comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau I : Tarif pour le transport urbain dans le district de Bamako (6)

NATURE VEHICULE	ZONE1	ZONE 2	ZONE 3	ZONE 4	ZONE 5	KATI
TAXIS JAUNE	780 FCFA	1 580 FCFA	2 080 FCFA	2 580 FCFA	3 080 FCFA	
DOUROUNI (SOTRAMA)	125 FCFA	150 FCFA	175 FCFA			250 FCFA
BUS	175 FCFA	175 FCFA	200 FCFA			
TAXI 505						250 FCFA

3- PRESENTATION DE L'UNIVERSITE DE BAMAKO

3-1- Historique de la création de l'Université de Bamako

Le Mali dès son accession à l'indépendance a procédé à une réforme de son système éducatif.

L'un des objectifs essentiels de cette réforme pour le supérieur était de doter le jeune Etat en cadres de qualité, en nombre suffisant et à moindre coût. C'est pourquoi, au niveau supérieur, les grandes écoles couvrant l'ensemble des secteurs socio-économiques ont été créées.

Ces grandes écoles ont pleinement accompli leurs missions, en assurant la formation de cadres de haut niveau non seulement pour le Mali, mais aussi pour plusieurs autres pays.

Mais déjà vers les années 1980, ces établissements connaissent une crise chronique caractérisée par la pléthore d'effectifs, des infrastructures et matériels didactiques insuffisants et vétustes. C'est ainsi qu'après plusieurs forums sur l'éducation, le Mali a tenté d'adapter son système éducatif aux options politiques, économiques et culturelles du moment.

Dès lors, nos établissements d'enseignement supérieur ont cessé de fonctionner comme des grandes écoles pour se transformer en véritables facultés sans pour autant en avoir le statut.

En 1986, l'université du Mali est créée par la loi numéro 86-12/AN-RM du 8 mars 1986. Mais cette université de type décentralisé, n'a eu l'adhésion ni des enseignants, ni des partenaires au développement.

C'est ainsi qu'en 1993, une mission universitaire mise en place par le département chargé de l'enseignement supérieur avec la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire, a élaboré les projets de textes et les programmes de l'Université.

En 1994, une autre mission composée d'experts maliens et étrangers a passé en revue les travaux de la mission précédente et fait des recommandations notamment au plan de la gestion.

En décembre 1995, les assises sur la mise en œuvre de l'Université ont fait la synthèse des différents travaux déjà effectués en vue de finaliser les textes législatifs et réglementaires ainsi que la stratégie de sa mise en œuvre effective.

L'équipe du rectorat mise en place en novembre 1995, a œuvré inlassablement pour l'ouverture de l'université qui a été effective en novembre 1996.

3-2 - Administration

L'Université du Mali est placée sous la tutelle du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur. Les organes d'administration et de gestion de l'Université sont le Conseil de L'Université et le Rectorat.

a - Conseil de l'Université :

C'est l'organe d'orientation et de contrôle des activités de l'Université. Il est présidé par le

Recteur. Il comprend :

- Le Recteur ;
- Le Vice-recteur ;
- Le Directeur National de l'Enseignement Supérieur ;
- Les Doyens et les Directeurs des Instituts, des Ecoles et des Centres de recherches
- Le Conservateur en chef de la bibliothèque universitaire centrale ;
- Les Représentants des enseignants élus par l'assemblée de la faculté, d'instituts ou d'écoles ;
- le Secrétaire Général de l'Université du Mali ;
- les Représentants des étudiants ;
- les Représentants des syndicats d'enseignants ;
- les Représentants de l'administration universitaire ;
- les Représentants de la chambre de commerce et d'industrie du Mali ;
- le Représentant de la fédération nationale des employeurs de Mali ;
- le Représentant de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture ;
- le Représentant de l'Assemblée permanente des chambres de métiers ;

Le Conseil est l'organe délibérant de l'Université.

b - Le Rectorat :

Le Rectorat de l'Université est dirigé par un Recteur assisté d'un Vice-Recteur.

3-3 – Composition

L'Université du Mali est composée de quatre (04) Facultés, trois (03) Instituts, trois (03) Ecoles supérieures et d'une Bibliothèque universitaire centrale (en projet).

a - Les Facultés :

- Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (FMPOS).
- Faculté des Sciences Juridiques et Economiques (FSJE).
- Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH).
- Faculté des Sciences et Techniques (FAST).

b - Des Instituts Universitaires :

- Institut Universitaire de Gestion (I.U.G) ;
- Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA) ;
- Institut Polytechnique Rural (IPR/IFRA).

c - Des Ecoles :

- Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI) ;
- Ecole Nationale d'Administration (ENA) ;
- Ecole Normale Supérieure (ENSUp).

3-4- Ressources financières

L'université tire ses ressources financières de l'Etat qui constitue l'essentiel des ressources propres (frais d'inscription surtout). L'Etat Malien attribue des bourses d'études aux élèves les plus méritants et à ceux issus de conditions sociales très modestes.

Ainsi tout élève régulier Malien ayant été reçu au baccalauréat avec une moyenne égale ou supérieure à 12/20 reçoit ipso facto une bourse entière mensuelle d'un montant de 26 250 FCFA. Soit pour une année de neuf mois, un montant de 236 250 FCFA.

Les autres étudiants (élèves non réguliers ou candidats libres) doivent répondre à un certain nombre de critères pour bénéficier de la bourse entière ou de la demi-bourse.

Cependant, un étudiant non boursier, quelle que soit sa situation, reçoit une demi-bourse dès qu'il passe en classe supérieure. Par contre l'étudiant boursier perd le bénéfice de sa bourse dès l'instant où il redouble pour retrouver la demi-bourse s'il passe en classe supérieure l'année suivante et la bourse entière s'il passe à nouveau l'année d'après. Cette bourse est appelée "soutien de performance".

4-PRESENTATION DE LA F.M.P.O.S

4-1- Historique

Créée par la loi numéro 68-26/DL-PG RM du 13 juin 1968, l'Ecole Nationale de Médecine, de Pharmacie et de Dentisterie était destinée à former des assistants médicaux, des assistants pharmaciens et des assistants dentistes. Le décret numéro 69-230/PG-RM du 30 décembre 1969 a défini les grandes lignes de son organisation. La durée des études a été fixée à 4 ans ; La loi citée ci-dessus fût modifiée par l'ordonnance numéro 37/CMLN du 30 juin 1973 et son décret d'application numéro 100.PG-RM du 31 juillet 1973. Ainsi l'Ecole Nationale de Médecine, de pharmacie et de dentisterie avait pour objectif de former des cadres supérieurs de la santé et la durée des études fût portée à 5 ans. Le décret numéro 31.PG-RM du 7 février 1973 modifia le décret numéro 100 en portant la durée des études à 6 ans. Après la création de l'université du Mali, l'Ecole Nationale de Médecine, de pharmacie et de dentisterie a été transformée en Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-stomatologie. Le décret numéro 96-360/PG-RM du 31 décembre 1996 définit les grandes lignes de son organisation. La durée des études fût alors portée à 7 ans pour la section Médecine, et maintenue à 6 ans pour la section Pharmacie et Odonto-stomatologie (F.M.P.O.S). (7) Il est à noter que la section Odonto-stomatologie n'a ouvert ses portes qu'en 2007 donc la première promotion se trouve actuellement en deuxième année.

4-2- Description

La F.M.P.O.S est située en Commune III, sur la colline du Point-G, à proximité immédiate du CHU du même nom. C'est un complexe de bâtiments qui a été construit en trois temps sur financement de la Coopération Française et du Trésor Public Malien.

Dans un premier temps ont été construits :

- la direction de l'école
- l'amphithéâtre PIERRE PENE de 90 places, baptisé ainsi en 1975
- un immeuble comprenant cinq bureaux, deux salles de cours, deux salles de travaux pratiques (une de biochimie et une de parasitologie) et une salle d'anatomie
- une cuisine et un réfectoire
- un bâtiment d'hébergement de 28 chambres.

Ces travaux ont été achevés en 1968 et ont permis l'ouverture de l'établissement le 1er novembre 1969. L'inauguration de l'établissement a été effectuée par le Président Modibo KEITA en novembre 1968.

Dans un second temps, en 1979 ont été construits :

- un deuxième amphithéâtre de 300 places,

- un second bâtiment technique comprenant : deux salles de travaux pratique (TP), trois salles de cours, trois bureaux et trois magasins

- un deuxième bâtiment d'hébergement comprenant 44 chambres.

Le troisième temps a consisté en la construction d'un nouveau bâtiment d'hébergement de 36 chambres en 1994 et d'un amphithéâtre de 550 places sur financement du Trésor Public.

Ces dernières années, plusieurs constructions et rénovations ont été faites, soit la construction de classes de pharmacie soit cinq salles de classes, la construction de deux nouveaux bâtiments administratifs, la construction d'un réfectoire à un étage avec une salle de réception à l'étage, la rénovation de la bibliothèque en vue d'un agrandissement, du complexe sportif, le dallage de la cour de la faculté.

4-3- Vocation de la F.M.P.O.S

La F.M.P.O.S a pour vocation de former des médecins et des pharmaciens capables d'apporter des solutions aux problèmes réels de santé du pays. Pour atteindre ce but elle assure une formation soutenue sur six à sept ans faite de théorie et de pratique dans les hôpitaux, les centres de santé et les laboratoires de recherche.

La F.M.P.O.S a pour mission la formation des docteurs en médecine, en pharmacie et en Odonto-stomatologie et la promotion de la Recherche Biomédicale et Pharmaceutique. Elle réalise aussi une formation complète de spécialistes dans divers domaines des sciences de la santé.

4-4 -Administration et organisation de la faculté

a- Assemblée de la faculté

L'Assemblée de Faculté de la F.M.P.O.S est l'organe d'orientation et de contrôle des activités de la faculté. Elle délibère sur les questions relatives à la mise en oeuvre des programmes d'enseignement ainsi que sur divers sujets de nature administrative, dont les postes d'enseignement. Elle se compose de 42 membres (ce nombre peut varier selon le nombre d'assesseurs et le nombre de directeur d'instituts et de centres rattachés à la faculté). Le doyen, les deux assesseurs et le secrétaire principal en font partie. Les autres membres sont élus par leurs groupes respectifs : les Professeurs et Maîtres de Conférences (18), les Maîtres assistants et Assistants chefs de Clinique (10), les Assistants (4), les étudiants (4) et deux représentants des personnels techniques et de soutien. Les chefs de D.E.R n'en font pas partie ex officio. Tous les membres ont un mandat annuel sauf le doyen, les assesseurs et le secrétaire principal.

b- Le conseil des professeurs :

Il existe un conseil des professeurs formé du doyen, des assesseurs, des chefs de DER et des professeurs et maîtres de conférence. Ce conseil examine toutes les propositions d'innovation pédagogique et d'introduction de nouvelles filières avant leur présentation à l'assemblée de la faculté. Le conseil évalue l'état d'exécution des programmes, arrête les dates et modalités des examens et des contrôles pédagogiques.

c- Le conseil de discipline:

Il est chargé de traiter les questions disciplinaires concernant les étudiants.

La composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement de ce conseil font l'objet d'un arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

d- Les jurys de révision des notes :

Il existe un jury de révision des notes par année de formation. Il est formé des enseignants participants. Son mandat est de déterminer l'admission en classe supérieure.

e- Les jurys de validation des stages

Il existe deux commissions sur les stages validant des étudiants. Leur mandat et leur composition ne sont pas explicités dans les textes.

f- Le comité pédagogique

Il est formé des cinq chefs des D.E.R ; du responsable de la cellule pédagogique et des responsables des C.E.S.

4-5- Le personnel

Le personnel de la F.M.P.O.S est constitué par

- Le personnel de la direction comprenant :
 - . le Directeur général ou Doyen
 - . le Directeur adjoint ou Premier assesseur
 - . le Deuxième assesseur,
 - . un secrétaire principal
 - . un économiste.
- le corps enseignant
- le personnel de bureau
- le personnel de la bibliothèque
- le personnel du service d'entretien.

a- Le personnel de direction :

Le directeur général, le premier assesseur et le deuxième assesseur sont élus par l'assemblée de faculté à la suite d'un vote à bulletin secret. Le secrétaire principal est nommé par le doyen de la faculté. Leurs attributions sont définies comme suit :

Le directeur général ou Doyen de la F.M.P.O.S :

Il est le chef de l'établissement et à ce titre il a tout pouvoir pour diriger l'ensemble des activités de la faculté. Il a pour fonction :

- L'administration et la gestion de l'établissement,
- L'organisation générale de l'enseignement conformément au programme,
- La gestion des biens mobiliers et immobiliers de la faculté,
- La constitution d'un dossier d'étude pour chaque étudiant, dossier devant être mis à jour de façon régulière durant toute la période de scolarité de l'étudiant,
- L'élaboration des rapports annuels de fonctionnement.

Le doyen bénéficie pour cela de l'assistance du premier assesseur, du deuxième assesseur, du secrétaire principal et de l'économiste.

Le premier assesseur :

Il est chargé principalement des études pharmaceutiques. Il représente le doyen en cas d'absence.

Le deuxième assesseur :

Il aide le doyen. Il est chargé des études médicales.

Le secrétaire principal :

Son rôle est de veiller sur les problèmes administratifs. Il est le chef du secrétariat de l'établissement et assure aussi le secrétariat des différents conseils. Il est l'organisateur des activités de la faculté.

L'économiste

Il est nommé par arrêté interministériel du ministre de l'éducation Nationale et du ministre des finances. Il doit s'occuper de la gestion financière et matérielle de la faculté sous l'autorité du doyen.

b- Le corps enseignant :

Il a subi une augmentation notable en une trentaine d'années.

c- Les conseils :

Il est institué auprès de l'établissement :

- un conseil de perfectionnement,
- un conseil de discipline,
- un conseil pédagogique et scientifique,
- un conseil des professeurs.

Le conseil de perfectionnement :

Il est chargé de l'examen de toutes les questions relatives à l'amélioration et l'adaptation continue de la formation des étudiants. Il est composé de :

- un représentant du ministre de l'éducation nationale qui en est le président,
- un représentant du ministre des finances,
- un représentant du ministre de la santé publique,
- un représentant du ministre de l'emploi et de la fonction publique,
- le directeur national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- le directeur national de la santé publique,
- le doyen de la FMPOS,
- le premier assesseur,
- l'ensemble du corps enseignant,
- deux représentants élus des étudiants de la FMPOS.

Le conseil de discipline :

Il est saisi de toutes les questions de discipline. Il est habilité à régler tous les conflits liés à la scolarité qui peuvent surgir dans la vie de l'établissement. Il est composé de :

- le Doyen qui le préside ;
- le Premier assesseur ;
- l'Econome ;
- un représentant du corps enseignant ;
- un représentant des étudiants ;
- l'inspecteur général à la jeunesse et aux sports (département jeunesse et sport) ;
- un représentant des parents d'élèves.

Le conseil pédagogique et scientifique :

Il s'occupe de toutes les questions d'enseignement et de recherche. Il est constitué par :

- le Doyen qui le préside ;
- le premier assesseur ;
- les responsables des départements d'enseignement et de recherche.
- le responsable de la cellule pédagogique.

Le conseil des professeurs

Il est chargé de veiller à la bonne marche des études. Il est composé de :

- le Doyen qui le préside ;
- le 1^e assesseur ;
- l'ensemble du corps enseignant.

Il se réunit chaque fois que le besoin se fait sentir, pour discuter des grandes orientations de l'école et pour délibérer après les examens de fin d'année. (8)

4-6- Conditions d'admission

Pour être admis à la F.M.P.O.S, pour les maliens, il faut être titulaire d'un Baccalauréat des Séries SB et SE de l'année universitaire en cours ; être âgé de 23 ans au plus, être reçu au concours d'entrée des professionnels âgés de moins de 40 ans et s'acquitter de frais d'inscription s'élevant à 5 000 FCFA.

Pour les étrangers, être titulaire du Baccalauréat des séries C ou D. L'admission se fait sur examen d'un dossier fourni par le candidat, selon un quota déterminé par l'assemblée de faculté et s'acquitter des frais d'inscription s'élevant à 300 000 FCFA.

4-7- Débouchés

- Doctorat en Médecine
- Doctorat en Pharmacie
- Doctorat en Odonto-stomatologie

5- VIE SOCIALE DE LA F.M.P.O.S

5-1-L'étudiant de la F.M.P.O.S

-Ses études

La pharmacie et la médecine sont des disciplines scientifiques très ardues. Elles exigent de l'étudiant un effort intellectuel très important. La médecine particulièrement exige plus tard du médecin un approfondissement continu de ses connaissances. Elle est astreignante par ses obligations et celui qui la sert doit savoir qu'il ne trouvera souvent sa récompense que dans la satisfaction du service rendu, même si ce service est méconnu. Le futur médecin est donc un étudiant sélectionné de bonne heure par sa culture générale et sa vocation d'être utile à ses semblables. (9)

Les études en médecine sont divisées en trois cycles : dans le premier cycle d'une durée de deux ans, sont enseignés les connaissances théoriques, scientifiques nécessaires pour les études médicales. Dans le deuxième cycle, qui comporte quatre années d'études, sont traités les problèmes de sémiologie clinique, de biologie, de pathologie et de thérapeutique. Le troisième cycle est celui de l'internat, des spécialités ou de la fin d'études.

- Ses motivations

Les études de motivations pour les étudiants en médecine révèlent quatre séries de facteurs :

a °) Idéal service social

b °) Influence de l'entourage, perçue comme faible par les intéressés bien que la « transmission héréditaire » du métier soit un fait reconnu.

c°) Aptitudes physiques et morales

d°) Position sociale du médecin(le caractère libéral de la médecine est le facteur de choix le plus cité). (10)

-Ses besoins

Afin de se réaliser en tant que médecin ou pharmacien, l'étudiant de la F.M.P.O.S a besoin pour sa formation comme tout apprenant, de s'alimenter, de se loger, de se déplacer, et de se documenter aussi bien pour la partie théorique de sa formation que pour sa partie pratique. En cela, il est aidé par le gouvernement qui lui octroie (à partir de la cinquième année) une bourse de 35 000 FCFA par mois (au lieu des 26 250 FCFA précédemment cités) soit un montant de 315 000 FCFA pour une année de neuf mois et une bourse de vacance plus frais de stages de 65 000 FCFA. Un bonus supplémentaire pour frais de thèse à hauteur de 75 000 FCFA leur est également attribué en fin d'étude pour leurs besoins de thèse.

-Ses difficultés

Parmi les problèmes sociologiques concernant les étudiants de la F.M.P.O.S, particulièrement les étudiants en médecine, il faut citer :

- Les conditions économiques en rapport aux longues années d'études.
- Les rapports entre étudiants et enseignants, étudiant et personnel paramédical, étudiants et malades hospitalisés. (11)
- L'année scolaire entrecoupée de grèves.

-Ses atouts

L'étudiant de la F.M.P.O.S, est représenté par l'association des élèves et étudiants du MALI (A.E.E.M), qui défend ses droits à tous les niveaux et régie le climat social au sein des différents établissements du pays.

5-2- L'association des élèves et étudiants du Mali

a- Création de l'A.E.E.M

L'A.E.E.M, unique représentant des élèves et étudiants du MALI, voit le jour en octobre 1990, après un vide de dix ans de toute représentation estudiantine, avec l'aide des syndicats d'enseignants, le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (S.N.E.Sup), le Syndicat National de l'Enseignement et de la Culture (S.N.E.C), entre autres. Elle est ouverte à tous les élèves et étudiants du MALI.

b- Objectifs et moyens d'action

L' A.E.E.M a pour but :

- La défense des intérêts matériels et moraux des élèves et étudiants
- L'amélioration des conditions de vie des élèves et étudiants
- La représentation des élèves et étudiants par des délégués démocratiquement élus dans toutes les instances où leurs problèmes sont traités.

Elle se propose pour atteindre ses objectifs d'organiser des rencontres artistiques, culturelles et sportives, d'entreprendre toutes les actions légales : publications de documents, meetings, marches, grèves.

c- Organigramme et composition de l'A.E.E.M

Elle est composée de membres d'honneurs et de membres actifs.

- les membres d'honneur : ce sont les 39 membres fondateurs et tous ceux qui ont rendu des services signalés à l'association, et tous les anciens responsables de l'association.
- Les membres actifs : ce sont ceux qui cotisent, utilisent leurs efforts et sacrifient leurs temps au service de l'association.

L'organigramme comprend le bureau de coordination, les sections (dans les régions) et les comités dans les établissements.

Ces organes sont composés chacun de 22 membres élus pour un an par le congrès (pour la coordination) ou l'assemblée générale (pour le comité) au début de chaque année scolaire.

Les différents bureaux comprennent chacun :

- un secrétaire général
- un secrétaire général adjoint
- un secrétaire administratif
- un secrétaire administratif adjoint
- un secrétaire aux relations extérieures
- un secrétaire aux relations extérieures adjoint
- un secrétaire à l'organisation
- un secrétaire à l'organisation adjoint
- un secrétaire à l'information et à la presse
- un secrétaire à l'information et à la presse adjoint
- un secrétaire trésorier général
- un secrétaire trésorier général adjoint
- un secrétaire aux revendications
- un secrétaire aux revendications adjoint
- un secrétaire aux activités pédagogiques, culturelles et sportives
- un secrétaire aux activités pédagogiques, culturelles et sportives adjoint
- un secrétaire aux conflits

Et cinq membres de la commission de contrôle dont le président, un rapporteur et trois membres

La commission de contrôle est indépendante des différents bureaux et contrôle les activités du bureau sur lesquels elle présente un rapport au congrès ou au comité directeur (pour la coordination et les sections) et à l'assemblée générale (pour le comité). (12)

d- Les ressources de l'A.E.E.M

Les ressources de l'A.E.E.M sont :

- Le montant des cotisations fixées pour les étudiants à 100 FC.F.A par mois et les secondaires boursiers à 100 FC.F.A par trimestre.
- Les ventes de cartes de membres
- Les fruits d'activités lucratives (après chaque activité lucrative, les comités et sections sont tenus de verser 10% de leurs bénéfices au bureau de coordination).
- Les aides, dons, subventions et legs.

e- Conditions d'adhésion

L'adhésion est libre et volontaire. L'A.E.E.M est ouverte à tous les élèves et étudiants du MALI qui acceptent ses statuts et règlement intérieur.

L'A.E.E.M compte environ 500 000 membres qui oeuvrent pour la défense des intérêts de l'école, des élèves et des étudiants. Elle est indépendante de toute formation politique, mais se réserve le droit de se prononcer sur les questions d'intérêt national et international qui ont une incidence sur le mouvement scolaire. Les membres du bureau se réunissent une fois par an. Chaque école envoie des représentants pour débattre des problèmes existants et pour faire des propositions au gouvernement. Chaque année, les membres du bureau exécutif sont renouvelés.

3- Climat social au sein de la F.M.P.O.S

Dès sa prise de fonction, le nouveau bureau de l'A.E.E.M, établit un cahier de doléances qu'il présente au décanat, au rectorat, au centre national des œuvres universitaires et, l'ensemble des structures impliquées dans la formation des étudiants de la F.M.P.O.S se met en marche vers une nouvelle année scolaire. S'il n'y a aucun problème majeur au courant de l'année, les étudiants, à travers l'A.E.E.M suivent la réalisation de leurs projets et les études se passent dans les meilleures conditions côté étudiants (les professeurs également peuvent faire des revendications et en arriver aux grèves).

Outres les études, les activités des étudiants de la F.M.P.O.S sont variées et diverses. Elles peuvent être inspirées par l'A.E.E.M (la semaine de l'étudiant) ou par les différentes communautés représentés dans la faculté ou même parfois par la sous région, donc internationales (R.E.M.A.O). Ces activités sont en général d'ordre culturelles, sportives,

sociales (don de sang, don de vêtements, consultations gratuites avec distributions gratuites de médicaments). Et se déroulent la plupart du temps sans ambiguïté.

D'une manière générale, sans revendications en cours, le climat social à la F.M.P.O.S est des plus serein, et il serait difficile d'y trouver des scissions. Les professeurs, l'administration et les étudiants parlent à travers leurs représentants, exprimant leurs plaintes ou leurs revendications. Si ces plaintes ou revendications ne sont résolues de manière pacifique, ils en arrivent aux grèves avec quelques fois les finances pour motif (non paiement des bourses, des trousseaux scolaires, des ristournes à l'hôpital, des heures supplémentaires des professeurs).

IV- METHODOLOGIE

1- Lieux et cadre de l'étude

Notre étude s'est déroulée dans les enceintes suivantes :

- La Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (F.M.P.O.S) de l'Université de Bamako.
- Le Centre Hospitalier Universitaire du Point G.
- Le Centre Hospitalier Universitaire de Gabriel Touré.
- Le Centre National de Transfusion Sanguine (C.N.T.S).
- L'Institut National de Recherche en Santé Publique (I.N.R.S.P).
- Le Centre National d'Appui à la lutte contre la Maladie (C.N.A.M)

2- Période et type de l'étude

Notre étude a associée une enquête transversale prospective à visée descriptive et analytique à une enquête par choix raisonné suivant le caractère : être de nationalité Malienne ou pas.

Elle s'est déroulée du mois de juillet au mois de septembre 2008.

3- Population d'étude

Notre étude porte sur un échantillon de 1180 étudiants tirés au sort, régulièrement inscrits à la FMPOS, de différentes nationalités, de différents niveaux d'études et résidents au Mali, tiré sur une population de 5065 étudiants selon la formule :

$$n = \frac{(1.96)^2 \times N}{(1.96)^2 + l^2 \times (N-1)}$$

Où

n = taille de l'échantillon à interroger

N = taille de l'univers investigué soit

5065

l = largeur de la fourchette exprimant la marge d'erreur soit 5%

(Voir annexe pour le détail des effectifs des étudiants).

4- Critères d'inclusion

Ont été inclus dans cette étude tous les étudiants répondant aux critères suivants :

- Etre régulièrement inscrit dans l'une des sept, six ou cinq années de l'un des cycles.
- Répondre aux questions posées dans la fiche d'enquête.

5- Critères de non inclusion

N'ont pas été inclus dans l'étude toute personne ne répondant pas à ces critères :

- N'être pas étudiant à la F.M.P.O.S.
- Etre inscrit dans deux classes en même temps.
- Ne pas fournir les renseignements demandés.

6- Matériel

Le matériel utilisé était constitué d'un support à type de questionnaire unique imprimé sur format A4 et à lecture optique.

Les questions posées étaient délicates sur le plan psychologique, car elles touchaient aux revenus des étudiants. Mais afin d'obtenir des réponses valables, le libellé a été sans ambiguïté, compréhensible, court, simple et semblable pour tous les enquêtés et les positions des questions sur le questionnaire ont été choisies selon leur délicatesse sur le plan psychologique. Certaines ont été amenées progressivement et contrôlées par d'autres questions. (Voir annexe).

Cependant, étant donné que les réponses attendues portaient sur des chiffres, nous nous attendions à des erreurs d'imprécisions.

7- Méthode de collecte des données

La collecte des données s'est faite dans les salles de classe au Point G pendant les heures libres des étudiants (pour les étudiants de la première à la cinquième année), dans les services de neurologie, de cardiologie, de Pneumo-physiologie, de médecine interne, de maladies infectieuses, de néphrologie, des urgences, de chirurgie, d'O.R.L, de gastro-entérologie, de gynéco-obstétrique, de pédiatrie, de traumatologie, d'anesthésie-réanimation, des C.H.U du Point G et de Gabriel Touré, dans les laboratoires et pharmacies des C.H.U du Point G et de Gabriel Touré, de la C.N.T.S, de l'I.N.R.P.S, du C.N.A.M (pour les étudiants de sixième et septième année). par administration directe des questionnaires.

Les étudiants interrogés étaient constitués de quatre groupes principaux :

Les nationaux résidents au Point G, les nationaux non résidents, les non nationaux résidents et les non nationaux non résidents.

8- Analyse des données

Les données ont été saisies et analysées par les logiciels world 2003, SPSS 12.0 et Excel 2003.

9- Validité de l'étude

Notre étude s'est limitée aux informations disponibles. Les étudiants inscrits en odonto-stomatologie, étant donné que la filière n'a ouvert ses portes que depuis deux ans et que ces étudiants suivent les cours avec les étudiants de médecine, n'ont pas été pris en compte dans notre étude.

Notre étude ne comporte pas les coûts d'opportunités implicites.

10- Considérations éthiques

La confidentialité des informations concernant les étudiants a été observée tout au long de notre étude et les fiches d'enquête recueillies ont été brûlées.

Un feed-back des résultats leur sera fait à travers la publication des conclusions de notre étude dans les différents sites de prélèvements des informations.

11- Définitions opérationnelles des variables

Décentralisation : c'est un système administratif par lequel l'Etat accorde à d'autres entités juridiquement reconnues l'autonomie financière et de gestion dans des conditions prévues par la loi.

Coût : valeur de l'ensemble des frais encourus à l'occasion de l'acquisition d'un bien.

Coût annuel : c'est le cumul sur une année donnée, des frais investis dans la formation.

Coût moyen est égal à l'ensemble des coûts investis divisé par le nombre d'entités évaluées.

Coûts d'opportunités implicites : il s'agit de ce à quoi (valeur non palpable) on est prêt à renoncer pour acquérir un bien.

V-RESULTATS

1 – Caractéristiques socio-démographiques

Tableau II : Effectifs représentatifs des étudiants de la F.M.P.O.S dans l'échantillon interrogé en juillet 2008

Classes	Médecine		Pharmacie	
	Effectif	pourcentage	Effectif	pourcentage
1 ^{ère} année	352	37,17%	72	46,6%
2 ^{ème} année	82	8,66%	15	9,7%
3 ^{ème} année	76	8,02%	13	8,6%
4 ^{ème} année	80	8,45%	14	8,8%
5 ^{ème} année	107	11,30%	18	11,8%
6 ^{ème} année	127	13,41%	22	14,5%
7 ^{ème} année	123	12,99%		
TOTAUX	947	100%	154	100%

La première année était la classe la plus représentative des effectifs des deux sections avec un pourcentage représentatif de 37,17% en médecine et 46,6% en pharmacie. La troisième année aussi bien en médecine qu'en pharmacie était la classe où l'on a rencontré le plus petit effectif avec des pourcentages représentatifs de 8,02% en médecine et 8,6% en pharmacie.

Tableau III : Moyenne d'âge des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S.

Âge	Médecine	Pharmacie
Minimum	16	18
Maximum	37	30
Moyen	23,01	22,46
Ecart type	3,232	2,895

L'âge minimal en médecine (16 ans) était plus bas que celui de pharmacie (18 ans). Par contre l'âge maximal en médecine (37 ans) était plus élevé que celui de pharmacie (30 ans). L'âge moyen de médecine (23,01 ans) est plus élevé que celui de pharmacie (22,46 ans).

Tableau IV- Effectifs représentatif de chaque genre interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S.

Genre	Médecine	Pharmacie
Masculin	666	109
Féminin	281	45
Sexe ratio	2,37	2,42

Le genre masculin a été le plus représenté dans notre étude avec un sexe ratio de 2,37 en Médecine et 2,42 en Pharmacie.

Tableau V : Effectifs représentatifs des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction de leur lieu de résidence.

Lieu de résidence	Médecine		Pharmacie	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	pourcentages
Point G	423	44,67%	70	45,45%
Commune 1	106	11,19%	18	11,70%
Commune 2	36	3,80%	12	7,79%
Commune 3	62	6,55%	9	5,84%
Commune 4	74	7,81%	12	7,79%
Commune 5	85	8,98%	13	8,44%
Commune 6	104	10,98%	17	11,04%
Kati	57	6,02%	3	1,95%
Totaux	947	100%	154	100%

Le Point G est le lieu de résidence privilégié des étudiants de la F.M.P.O.S avec un pourcentage de 44,67%. La Commune 2 est le lieu où logent le moins d'étudiants de la section médecine soit 3,80% des étudiants et Kati est le lieu où l'on rencontre le moins d'étudiants de la section pharmacie soit 1,95% des étudiants.

Tableau VI : Effectifs représentatifs des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction de leur nationalité qu'ils soient de nationalité Malienne ou pas.

Nationalité	Médecine		Pharmacie	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	pourcentages
Malienne	794	83,84%	131	85,06%
Non malienne	153	16,16%	23	14,94%
Totaux	947	100%	154	100%

La nationalité malienne a constituée plus de 80% de nos effectifs. Soit 83,84% dans la section médecine et 85,06% dans la section pharmacie.

2- Caractéristiques socio-économiques

Tableau VII : Effectifs représentatifs des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction de leur lieu d'habitation.

Lieu d'habitation	Médecine		Pharmacie		F.M.P.O.S	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Chez moi	386	40.76%	61	39.61%	447	40.60%
En famille	300	31.68%	60	38.96%	360	32.70%
Chez un ami	24	2.53%	3	1.95%	27	2.45%
A l'internat	237	25.03%	30	19.48%	267	24.25%
Totaux	947	100%	154	100%	1101	100%

A la F.M.P.O.S, 40,60% des étudiants vivent dans un domicile qu'ils louent pour la plupart, 24,25% des étudiants vivent à l'internat et 32,7% vivent en famille.

Tableau VIII : Effectifs représentatifs des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction de leur mode d'alimentation.

Mode d'alimentation	Médecine		Pharmacie		Totaux	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
je fais la cuisine	154	16.26%	29	18.83%	183	16.62%
restaurant	443	46.78%	59	38.31%	502	45.59%
en famille	309	32.63%	62	40.26%	371	33.70%
je fais la cuisine+restaurant	32	3.38%	3	1.95%	35	3.18%
restaurant+famille	8	0.85%	1	0.65%	9	0.82%
je fais les trois	1	0.01%	0	0%	1	0.09%
Totaux	947	100%	154	100%	1101	100%

A la F.M.P.O.S, 45,6% des étudiants mangent au restaurant, 33,7% en famille et 16,62% fais la cuisine pour manger.

Tableau IX : Effectifs représentatifs des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction de leurs moyens de déplacement.

Moyens de déplacement	Médecine		Pharmacie		Totaux	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
bus scolaire	52	5.50%	3	1.95%	55	5%
bus urbain	2	0.21%	0	0%	2	0.18%
sotrama	8	0.84%	5	3.24%	13	1.18%
véhicule perso	25	2.64%	2	1.30%	27	2.45%
moto perso	325	34.32%	56	36.36%	381	34.61%
taxi	1	0.10%	1	0.65%	2	0.18%
auto stop	4	0.42%	0	0%	4	0.36%
bus urbain et scolaire	20	2.11%	3	1.95%	23	2.10%
sotrama et bus scolaire	224	23.65%	20	12.99%	244	22.16%
bus scolaire et sotrama et bus scolaire	2	0.21%	2	1.30%	4	0.36%
pas de transport	284	30.00%	62	40.26%	346	31.42%
	947	100%	154	100%	1101	100%

34, 6 % des étudiants possèdent une motocyclette personnelle, 31,5% n'utilisent aucun moyen de transport et 22,16% utilisent le sotrama et le bus scolaire.

Tableau X : Effectifs représentatifs des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du matériel à la possession de l'étudiant.

Matériel à la possession de l'étudiant	Médecine		Pharmacie		Totaux	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Stylo, cahier	9	0.95%	9	5.84%	18	1.63%
Stylo, cahier, photocopiés, blouse	9	0.95%	9	5.84%	18	1.63%
Stylo, photocopiés, livres	22	2.32%	7	4.54%	29	2.63%
Stylo, photocopiés, livres, cahiers	246	25.98%	43	27.92%	289	26.25%
Stylo, photocopiés, livres, cahiers, blouses	58	6.12%	35	22.72%	93	8.45%
Stylo, photocopiés, livres, cahiers, blouse, stéthoscope	14	1.48%	0	0%	14	1.27%
stylo, photocopiés, livres, cahiers, blouse, stéthoscope, tensiomètre	22	2.32%	3	1.95%	25	2.27%
Stylo, cahiers, blouse	4	0.42%	2	1.30%	6	0.54%
stylo, photocopiés, livres, cahiers, blouse, stéthoscope, tensiomètre, thermomètre	315	33.26%	1	0.65%	316	28.7%
Stylo, photocopiés, livres, blouse	5	0.53%	3	1.95%	8	0.73%
Stylo, blouse	2	0.21%	8	5.20%	10	0.91%
Stylo, livres, cahiers, blouse	2	0.21%	5	3.25%	7	0.64%
Stylo, photocopiés, cahiers, blouse	17	1.80%	1	0.65%	18	1.63%
Livres, blouse	0	0%	1	0.65%	1	0.09%
Stylo, photocopiés, livres, cahiers, blouse, tensiomètre	1	0.10%	1	0.65%	2	0.18%
stylo, photocopiés	1	0.10%	6	4%	7	0.64%
stylo, photocopiés, cahiers, tensiomètre	0	0%	1	0.65%	1	0.09%
stylo, photocopiés, cahiers	110	11.62%	12	7.80%	122	11.08%
stylo, photocopiés, blouse	4	0.42%	2	1.30%	6	0.54%
Photocopiés, livres	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, livres, cahiers	8	0.84%	2	1.30%	10	0.91%
stylo, photocopiés, livres, cahiers, thermomètre.	3	0.32%	0	0%	3	0.27%
stylo, photocopiés, livres, stéthoscope	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, photocopiés, cahiers, blouse, stéthoscope, tensiomètre, thermomètre	3	0.32%	0	0%	3	0.27%

Tableau X : Effectifs représentatifs des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du matériel à la possession de l'étudiant. (Suite).

Matériel à la possession de l'étudiant	Médecine		Pharmacie		Totaux	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
stylo, photocopiés, livres, cahiers, stéthoscope	2	0.21%	0	0%	2	0.18%
stylo, photocopiés, cahiers, blouse, stéthoscope	3	0.32%	0	0%	3	0.27%
stylo, photocopiés, livres, cahiers, stéthoscope, tensiomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, cahiers, blouse, stéthoscope, tensiomètre, thermomètre	9	0.95%	0	0%	9	0.82%
stylo, photocopiés, livres, blouse, stéthoscope	3	0.32%	0	0%	3	0.27%
stylo, photocopiés, livres, blouse, stéthoscope, tensiomètre, thermomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, livres, cahiers, blouse, stéthoscope, tensiomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, photocopiés, cahiers, blouse, stéthoscope, tensiomètre	8	0.84%	0	0%	8	0.73%
stylo, cahiers, stéthoscope, tensiomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, photocopiés, livres, cahiers, blouse, thermomètre	3	0.32%	1	0.65%	4	0.36%
stylo, cahiers, blouse, thermomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, photocopiés, cahiers, blouse, tensiomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, photocopiés, blouse, stéthoscope, tensiomètre, thermomètre	6	0.63%	0	0%	6	0.54%
stylo, photocopiés, blouse, stéthoscope	4	0.42%	0	0%	4	0.36%
stylo, photocopiés, livres, cahiers, blouse, stéthomètre, thermomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, photocopiés, cahiers, blouse, stétho	8	0.84%	0	0%	8	0.73%
stylo, stéthoscope, tensiomètre, thermomètre	2	0.21%	0	0%	2	0.18%
stylo, blouse, stéthoscope, tensiomètre, thermomètre	9	0.95%	0	0%	9	0.82%
stylo, photocopiés, cahiers, tensiomètre, thermomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%

Tableau X : Effectifs représentatifs des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du matériel à la possession de l'étudiant. (Fin).

Matériel à la possession de l'étudiant	Médecine		Pharmacie		Totaux	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
stylo, photocopiés, livres, cahiers, tensiomètre	1	0.10%	1	0.65%	2	0.18%
stylo, cahiers, blouse, stéthoscope	2	0.21%	0	0%	2	0.18%
stylo, photocopiés, livres, cahiers, blouse, tensiomètre, thermomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, cahiers, blouse, tensiomètre	2	0.21%	0	0%	2	0.18%
stylo, photocopiés, blouse, stéthoscope, tensiomètre	2	0.21%	0	0%	2	0.18%
stylo, photocopiés, livres, blouse, thermomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, livres, cahiers, blouse, stéthoscope, tensiomètre, thermomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, photocopiés, livres, stéthoscope, thermomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, blouse, stéthoscope, tensiomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, livres, blouse	2	0.21%	1	0.65%	3	0.27%
stylo, cahiers, blouse, stéthoscope, thermomètre	2	0.21%	0	0%	2	0.18%
stylo, photocopiés, livres, blouse, thermomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, photocopiés, livres, blouse, tensiomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, livres, blouse, stéthoscope, tensiomètre, thermomètre	2	0.21%	0	0%	2	0.18%
stylo, livres, blouse, stéthoscope	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, photocopiés, cahiers, stéthoscope, tensiomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
stylo, photocopiés, livres, blouse, stéthoscope, tensiomètre	2	0.21%	0	0%	2	0.18%
stylo, photocopiés, stéthoscope, tensiomètre	1	0.10%	0	0%	1	0.09%
TOTAUX	947	100%	154	100%	1101	100%

Tableau X : Effectifs représentatifs des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du matériel à la possession de l'étudiant. (Interprétation).

28,7% des étudiants de la F.M.P.O.S ont le minimum de matériels (stylo, polycopiés, livres, cahiers, blouse, stéthoscope, tensiomètre, thermomètre) requis pour une formation en médecine ou en pharmacie. Et seulement 26,25% ont le minimum (stylo, polycopiés, livres, cahiers) pour réussir en classe supérieure, soit un effectif cumulé de 54,95% d'étudiants avec le minimum de matériel exigé à la F.M.P.O.S.

Tableau XI : Montants moyens des dépenses des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses.

Poste de dépenses	Modalités	Médecine			Pharmacie		
		Moyennes	Sommes	Ecart-type	Moyennes	Sommes	Ecart-type
Logement	Loyer	63462,20	60098700	111419,152	78808,44	12136500	125859,06
	Electricité	25172,95	23838780	61822,926	25807,79	3974400	50409,989
	Eau	9374,13	8877300	25175,314	9281,30	1429320	18433,766
Alimentation		278907,50	264125400	253456,057	281240,26	43311000	257745,328
Transport	F .M.P.O.S	64691,97	61263300	107267,760	90204,55	13891500	174364,229
	Stages	61725,34	61263300	139413,322	33837,66	5211000	62337,315
Matériels		60301,03	57105075	79308,862	38337,75	5789000	59171,039
F.M.P.O.S		563635,12	536571855		557517,75	85742720	

L'alimentation est le poste de dépense le plus important des étudiants de la F.M.P.O.S avec un montant moyen annuel par étudiant de 278 907,50 FCFA en Médecine et 281 240,26 FCFA en Pharmacie et le matériel leur poste de dépense le moins important avec un montant moyen annuel de dépenses par étudiant de 60301,03 FCFA en Médecine et 38 337,75 FCFA en Pharmacie.

3- Résultats analytiques

3-1- Filière de Médecine

Tableau XII : Montants moyens par niveau d'étude des dépenses des étudiants en médecine interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses.

Niveau d'étude		Montant du loyer par an	Montant de l'électricité par an	Montant de l'eau par an	Somme annuelle alimentation	Transport annuel FMPOS	Transport annuel stage	Montant annuel du matériel
1	Moyenne	40478,69	10159,77	4605,00	248420,45	46789,77	767,05	37761,6565
	Ecart-type	85538,450	24018,845	11951,705	159235,905	88697,081	10714,223	27552,707
	Somme	14248500	3576240	1620960	87444000	16470000	270000	13292100
	Minimum	0	0	0	0	0	0	2500
	Maximum	900000	180000	162000	1080000	540000	180000	300000
2	Moyenne	52902,44	22558,54	9643,90	265609,76	80506,10	7902,44	58902,44
	Ecart-type	65182,670	45046,333	17926,462	170916,611	91572,392	32384,881	34954,860
	Somme	4338000	1849800	790800	21780000	6601500	648000	4830000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	15000
	Maximum	240000	240000	120000	720000	270000	180000	200000
3	Moyenne	72750,00	32344,74	11794,74	313697,37	94144,74	80644,74	82513,16
	Ecart-type	100655,700	53479,642	22386,471	194492,778	133969,594	74411,236	83253,107
	Somme	5529000	2458200	896400	23841000	7155000	6129000	6271000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	25000
	Maximum	720000	300000	180000	738000	810000	360000	400000
4	Moyenne	68025,00	28657,50	9311,25	321975,00	65647,50	84937,50	50306,88
	Ecart-type	87667,269	41848,723	10242,292	219815,859	99960,391	66504,848	43734,790
	Somme	5442000	2292600	744900	25758000	5251800	6795000	4024550
	Minimum	0	0	0	0	0	0	3000
	Maximum	480000	180000	36000	1152000	540000	180000	250000

Tableau XII : Montants moyens par niveau d'étude des dépenses des étudiants en médecine interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses. (Suite)

Niveau d'étude		Montant du loyer par an	Montant de l'électricité par an	Montant de l'eau par an	Somme annuelle alimentation	Transport annuel FMPOS	Transport annuel stage	Montant annuel du matériel
5	Moyenne	86455,56	27050,00	10630,00	304333,33	74125,00	97883,33	70738,43
	Ecart-type	125504,367	35730,592	13430,205	211130,203	86264,566	66487,248	68202,774
	Somme	9337200	2921400	1148040	32868000	8005500	10571400	7639750
	Minimum	0	0	0	0	0	0	3000
	Maximum	720000	180000	84000	900000	364500	360000	600000
6	Moyenne	84511,90	35421,43	9785,71	274142,86	141107,14	101142,86	66049,01
	Ecart-type	130533,329	64150,076	15347,895	274934,078	156288,792	89475,960	80382,067
	Somme	10648500	4463100	1233000	34542000	17779500	12744000	8322175
	Minimum	0	0	0	0	0	0	1100
	Maximum	600000	360000	120000	1620000	1080000	720000	700000
7	Moyenne	85817,07	51036,10	19863,41	308068,29	,00	173142,28	103459,35
	Ecart-type	163754,868	130078,428	57730,478	477982,670	,000	320644,047	160403,814
	Somme	10555500	6277440	2443200	37892400	0	21296500	12725500
	Minimum	0	0	0	0	0	0	12000
	Maximum	1200000	1080000	480000	3960000	0	3600000	1000000
Total	Moyenne	63462,20	25172,95	9374,13	278907,50	64691,97	61725,34	60301,03
	Ecart-type	111419,152	61822,926	25175,314	253456,057	107267,760	139413,322	79308,862
	Somme	60098700	23838780	8877300	264125400	61263300	58453900	57105075
	Minimum	0	0	0	0	0	0	1100
	Maximum	1200000	1080000	480000	3960000	1080000	3600000	1000000

La première année de Médecine est la classe où l'on effectue le moins de dépenses quelque soit le poste de dépense.

La septième année de médecine est la classe où l'on effectue le plus de dépense quelque soit le poste de dépense.

Exception faite du loyer, de l'alimentation et du transport pour la F.M.P.O.S où ce sont respectivement la cinquième année avec une dépense annuelle moyenne individuelle de 86 455,56 FCFA, et la troisième année avec une dépense annuelle moyenne individuelle de 321 975 FCFA et la sixième année avec une dépense annuelle moyenne individuelle de 141 107,44 FCFA qui effectuent le plus de dépenses.

Tableau XIII : Montants moyens Selon le lieu de résidence des dépenses des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses.

Lieu de résidence		Montant du loyer par an	Montant de l'électricité par an	Montant de l'eau par an	Somme annuelle alimentation	Transport annuel FMPOS	Transport annuel stage	Montant annuel du matériel
Point G	Moyenne	74039,01	29228,79	9983,12	343978,72	9032,62	39872,34	55884,10
	Ecart-type	79406,165	40943,861	12403,874	197127,817	39635,752	64579,264	64125,11
	Somme	31318500	12363780	4222860	145503000	3820800	16866000	23638975
	Minimum	0	0	0	0	0	0	1100
	Maximum	900000	300000	162000	1620000	270000	360000	700000
Commune 1	Moyenne	47660,38	23235,85	8716,98	222877,36	114750,00	73636,79	60450,47
	Ecart-type	116492,541	71643,237	32873,180	225736,117	129825,474	76574,972	99322,08
	Somme	5052000	2463000	924000	23625000	12163500	7805500	6407750
	Minimum	0	0	0	0	0	0	3000
	Maximum	780000	600000	300000	1080000	810000	270000	1000000
Commune 2	Moyenne	86033,33	54866,67	24183,33	187500,00	95625,00	62750,00	50000,00
	Ecart-type	176555,487	183033,549	83128,642	195926,152	89045,925	61172,998	27800,38
	Somme	3097200	1975200	870600	6750000	3442500	2259000	1800000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	15000
	Maximum	720000	1080000	480000	900000	270000	180000	150000
Commune 3	Moyenne	39750,00	13016,13	6541,94	195425,81	107564,52	65903,23	60741,94
	Ecart-type	104195,896	40369,804	16563,218	190142,678	119728,090	77485,633	59051,24
	Somme	2464500	807000	405600	12116400	6669000	4086000	3766000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	10000
	Maximum	600000	240000	84000	900000	540000	360000	300000
Commune 4	Moyenne	63810,81	22021,62	11229,73	287513,51	98513,51	93843,24	66648,65
	Ecart-type	122503,137	54849,548	34171,007	509587,188	151021,067	111835,321	99884,32
	Somme	4722000	1629600	831000	21276000	7290000	6944400	4932000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	15000
	Maximum	600000	300000	222000	3960000	1080000	720000	820000

Tableau XIII : Montants moyens Selon le lieu de résidence des dépenses des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses. (Suite)

Lieu de résidence		Montant du loyer par an	Montant de l'électricité par an	Montant de l'eau par an	Somme annuelle alimentation	Transport annuel FMPOS	Transport annuel stage	Montant annuel du matériel
Commune 5	Moyenne	83700,00	27776,47	7767,53	228705,88	98311,76	66282,35	57460,00
	Ecart-type	191747,714	79579,008	16852,280	278630,957	110376,762	83379,884	62574,90
	Somme	7114500	2361000	660240	19440000	8356500	5634000	4884100
	Minimum	0	0	0	0	0	0	10000
	Maximum	1200000	540000	120000	2160000	540000	360000	500000
Commune 6	Moyenne	40485,58	16373,08	7269,23	227682,69	106961,54	101682,69	82669,71
	Ecart-type	89953,506	49009,078	19205,698	196280,227	99412,661	356998,879	129806,102
	Somme	4210500	1702800	756000	23679000	11124000	10575000	8597650
	Minimum	0	0	0	0	0	0	10000
	Maximum	600000	360000	120000	1260000	297000	3600000	800000
Kati	Moyenne	37184,21	9410,53	3631,58	205894,74	147315,79	75157,89	54010,53
	Ecart-type	106179,877	21789,395	8536,961	205879,445	141042,947	86282,921	36986,54
	Somme	2119500	536400	207000	11736000	8397000	4284000	3078600
	Minimum	0	0	0	0	0	0	10000
	Maximum	720000	96000	48000	1080000	540000	360000	200000
Total	Moyenne	63462,20	25172,95	9374,13	278907,50	64691,97	61725,34	60301,03
	Ecart-type	111419,152	61822,926	25175,314	253456,057	107267,760	139413,322	79308,82
	Somme	60098700	23838780	8877300	264125400	61263300	58453900	57105075
	Minimum	0	0	0	0	0	0	1100
	Maximum	1200000	1080000	480000	3960000	1080000	3600000	1000000

Tableau XIII : Montants moyens Selon le lieu de résidence des dépenses des étudiants interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses. (Interprétation)

En matière de logement (loyer, électricité, eau), la Commune 2 est le lieu de résidence où les dépenses sont les plus élevées. Par contre, Kati est le lieu de résidence où les dépenses en logement sont les moins élevées.

En matière d'alimentation, le Point G est le lieu de résidence où les dépenses sont les plus élevées (343 978,72 FCFA en moyenne annuelle par étudiant). Par contre, la Commune 3 est le lieu de résidence où les dépenses en alimentation sont les moins importantes (195 425,81 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).

Le transport pour la F.M.P.O.S est le moins élevé au Point G (9 032,62 FCFA en moyenne annuelle par étudiant). Par contre il est le plus élevé à Kati (147 315,79 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).

Le transport pour les stages est le moins élevé au Point G (39 872,34 FCFA en moyenne annuelle par étudiant). Par contre il est le plus élevé en Commune 6 (101 682,69 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).

En matière de matériel scolaire, la Commune 6 est le lieu de résidence où les dépenses sont les plus élevées (82 669,71 FCFA en moyenne annuelle par étudiant). Par contre, la Commune 2 est le lieu de résidence où les dépenses en matériel scolaire sont les moins importantes (50 000 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).

Tableau XVI : Montants moyens par nationalité des dépenses des étudiants en médecine interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses.

Nationalité		Montant du loyer par an	Montant de l'électricité par an	Montant de l'eau par an	Somme annuelle alimentation	Transport annuel FMPOS	Transport annuel stage	Montant annuel du matériel
Maliennne	Moyenne	43167,13	16962,77	7817,00	237006,80	71308,56	66222,29	57355,89
	Ecart-type	89154,868	59601,225	26374,467	243474,858	109103,901	149569,913	67248,533
	Somme	34274700	13468440	6206700	188183400	56619000	52580500	45540575
	Minimum	0	0	0	0	0	0	1100
	Maximum	1200000	1080000	480000	3960000	1080000	3600000	820000
Non Maliennne	Moyenne	168784,31	67780,00	17454,90	496352,94	30354,90	38388,24	75584,97
	Ecart-type	149920,941	55454,590	15397,116	183778,738	89966,069	59978,817	123580,836
	Somme	25824000	10370340	2670600	75942000	4644300	5873400	11564500
	Minimum	0	0	0	0	0	0	10000
	Maximum	900000	360000	162000	1152000	540000	360000	1000000
Total	Moyenne	63462,20	25172,95	9374,13	278907,50	64691,97	61725,34	60301,03
	Ecart-type	111419,152	61822,926	25175,314	253456,057	107267,760	139413,322	79308,862
	Somme	60098700	23838780	8877300	264125400	61263300	58453900	57105075
	Minimum	0	0	0	0	0	0	1100
	Maximum	1200000	1080000	480000	3960000	1080000	3600000	1000000

Les non maliens dépensent en général plus que les maliens, sauf pour le transport en destination de la F.M.P.O.S où les maliens effectuent des dépenses plus importantes que les non maliens soit respectivement 71 308,56 FCFA et 30 354,90 FCFA.

Tableau XV : Montants moyens des dépenses des différents genres d'étudiants en médecine interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses.

Genre		Montant du loyer par an	Montant de l'électricité par an	Montant de l'eau par an	Somme annuelle alimentation	Transport annuel FMPOS	Transport annuel stage	Montant annuel du matériel
Féminin	Moyenne	85644,13	37091,10	10269,61	350135,23	62888,97	43526,69	68624,02
	Ecart-type	127063,762	59092,600	13353,769	251625,720	106754,300	70371,363	97636,050
	Somme	24066000	10422600	2885760	98388000	17671800	12231000	19283350
	Minimum	0	0	0	0	0	0	4000
	Maximum	900000	360000	120000	2160000	540000	360000	1000000
Masculin	Moyenne	54103,15	20144,41	8996,31	248854,95	65452,70	69403,75	56789,38
	Ecart-type	102792,618	62301,544	28741,015	248349,589	107554,601	159263,340	69944,976
	Somme	36032700	13416180	5991540	165737400	43591500	46222900	37821725
	Minimum	0	0	0	0	0	0	1100
	Maximum	1200000	1080000	480000	3960000	1080000	3600000	820000
Total	Moyenne	63462,20	25172,95	9374,13	278907,50	64691,97	61725,34	60301,03
	Ecart-type	111419,152	61822,926	25175,314	253456,057	107267,760	139413,322	79308,862
	Somme	60098700	23838780	8877300	264125400	61263300	58453900	57105075
	Minimum	0	0	0	0	0	0	1100
	Maximum	1200000	1080000	480000	3960000	1080000	3600000	1000000

Le sexe féminin est celui qui fait le plus de dépenses en général sauf en matière de transport où il dépense en moyenne 62 888,97 FCFA pour se rendre à la F.M.P.O.S et 43 526,69 FCFA pour se rendre aux stages. Tandis que les garçons dépensent respectivement 65 452,75 FCFA et 69 403,75 FCFA pour les mêmes besoins.

3-2- Filière de pharmacie

Tableau XVI : Montants moyens par niveau d'étude des dépenses des étudiants en pharmacie interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses.

Niveau d'étude		Montant du loyer par an	Montant de l'électricité par an	Montant de l'eau par an	Somme annuelle alimentation	Transport annuel FMPOS	Transport annuel stage	Montant annuel du matériel
1	Moyenne	68354,17	18700,00	7433,33	303541,67	110062,50	500,00	40375,00
	Ecart-type	115540,141	40381,784	13226,308	279761,716	215746,247	4242,641	81742,414
	Somme	4921500	1346400	535200	21855000	7924500	36000	2907000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	500
	Maximum	600000	240000	57600	1980000	1350000	36000	700000
2	Moyenne	42500,00	13120,00	4848,00	212400,00	18000,00	,00	28633,33
	Ecart-type	50841,139	22932,547	7210,963	170518,872	47501,880	,000	23882,500
	Somme	637500	196800	72720	3186000	270000	0	429500
	Minimum	0	0	0	0	0	0	1000
	Maximum	120000	84000	18000	468000	135000	0	84000
3	Moyenne	65192,31	19476,92	8492,31	268615,38	76846,15	15923,08	30454,55
	Ecart-type	59164,861	27683,152	8631,962	158880,216	104916,313	39256,553	10357,255
	Somme	847500	253200	110400	3492000	999000	207000	335000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	15000
	Maximum	180000	90000	24000	522000	270000	117000	45000
4	Moyenne	54750,00	16285,71	7714,29	235285,71	57857,14	32142,86	33035,71
	Ecart-type	69314,709	22379,347	9824,840	199500,310	84627,562	56999,132	22663,478
	Somme	766500	228000	108000	3294000	810000	450000	462500
	Minimum	0	0	0	0	0	0	10000
	Maximum	180000	60000	24000	504000	270000	180000	100000

Tableau XVI : Montants moyens par niveau d'étude des dépenses des étudiants en pharmacie interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses.

Niveau d'étude		Montant du loyer par an	Montant de l'électricité par an	Montant de l'eau par an	Somme annuelle alimentation	Transport annuel FMPOS	Transport annuel stage	Montant annuel du matériel
5	Moyenne	167416,67	69666,67	15333,33	391000,00	162000,00	94000,00	42058,82
	Ecart-type	203305,352	92222,876	12555,758	247251,480	189056,714	66367,958	25984,300
	Somme	3013500	1254000	276000	7038000	2916000	1692000	715000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	20000
	Maximum	600000	300000	30000	720000	810000	180000	100000
6	Moyenne	88636,36	31636,36	14863,64	202090,91	44181,82	128454,55	42727,27
	Ecart-type	146524,675	54401,108	39087,564	296600,085	102235,786	66958,215	31461,514
	Somme	1950000	696000	327000	4446000	972000	2826000	940000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	5000
	Maximum	480000	210000	180000	1080000	324000	180000	115000
Total	Moyenne	78808,44	25807,79	9281,30	281240,26	90204,55	33837,66	38337,75
	Ecart-type	125859,064	50409,989	18433,766	257745,328	174364,229	62337,315	59171,039
	Somme	12136500	3974400	1429320	43311000	13891500	5211000	5789000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	500
	Maximum	600000	300000	180000	1980000	1350000	180000	700000

La deuxième année de pharmacie est la classe où l'on effectue le moins de dépenses quelque soit le poste de dépense.

La cinquième année de Pharmacie est la classe où l'on effectue le plus de dépense quelque soit le poste de dépense.

Exception faite du transport pour les stages et du matériel scolaire où c'est la sixième année qui effectue le plus de dépenses avec respectivement une dépense annuelle moyenne individuelle de 128 454,55 FCFA, En transport pour les stages et une dépense annuelle moyenne individuelle de 42 727,27 FCFA pour le matériel scolaire.

Tableau XVII : Montants moyens par lieu de résidence des dépenses des étudiants en pharmacie interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses.

Lieu de résidence		Montant du loyer par an	Montant de l'électricité par an	Montant de l'eau par an	Somme annuelle alimentation	Transport annuel FMPOS	Transport annuel stage	Montant annuel du matériel
Point G	Moyenne	87771,43	26348,57	10930,29	342514,29	8292,86	21985,71	35985,51
	Ecart-type	79413,096	35958,054	9997,984	173219,367	38548,153	49831,162	24371,809
	Somme	6144000	1844400	765120	23976000	580500	1539000	2483000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	1000
	Maximum	480000	240000	42000	900000	270000	180000	115000
Commune 1	Moyenne	61250,00	16333,33	6666,67	284000,00	232500,00	56000,00	45055,56
	Ecart-type	129578,644	34913,338	12997,737	505568,986	376652,008	74826,859	27918,942
	Somme	1102500	294000	120000	5112000	4185000	1008000	811000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	15000
	Maximum	480000	120000	48000	1980000	1350000	180000	100000
Commune 2	Moyenne	72115,38	12000,00	8123,08	130153,85	90346,15	20769,23	22192,31
	Ecart-type	168194,599	24000,000	19924,782	123216,507	98186,342	53923,022	12687,820
	Somme	937500	156000	105600	1692000	1174500	270000	288500
	Minimum	0	0	0	0	0	0	3000
	Maximum	600000	72000	57600	360000	270000	180000	40000
Commune 3	Moyenne	23437,50	6000,00	1500,00	198000,00	118125,00	13500,00	27812,50
	Ecart-type	41164,685	11109,841	4242,641	139758,976	130638,473	38183,766	17999,876
	Somme	187500	48000	12000	1584000	945000	108000	222500
	Minimum	0	0	0	0	0	0	10000
	Maximum	90000	24000	12000	324000	270000	108000	60000
Commune 4	Moyenne	94090,91	22909,09	6000,00	422181,82	131318,18	32727,27	84800,00
	Ecart-type	191605,952	54054,518	11063,453	250757,978	100679,758	60677,988	216357,754
	Somme	1035000	252000	66000	4644000	1444500	360000	848000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	500
	Maximum	600000	180000	30000	900000	270000	180000	700000

Tableau XVII : Montants moyens par lieu de résidence des dépenses des étudiants en pharmacie interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses. (Suite)

Lieu de résidence		Montant du loyer par an	Montant de l'électricité par an	Montant de l'eau par an	Somme annuelle alimentation	Transport annuel FMPOS	Transport annuel stage	Montant annuel du matériel
Commune 5	Moyenne	177321,43	79714,29	11785,71	259714,29	221785,71	55285,71	37000,00
	Ecart-type	232241,304	107058,164	18473,176	221324,485	198459,133	83077,747	29714,022
	Somme	2482500	1116000	165000	3636000	3105000	774000	518000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	5000
	Maximum	600000	300000	54000	720000	810000	180000	100000
Commune 6	Moyenne	7968,75	15750,00	12225,00	127312,50	112218,75	54000,00	34250,00
	Ecart-type	23152,011	52301,052	44844,732	233149,657	88280,607	77490,645	20776,589
	Somme	127500	252000	195600	2037000	1795500	864000	548000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	10000
	Maximum	90000	210000	180000	684000	270000	180000	100000
Kati	Moyenne	30000,00	3000,00	,00	157500,00	165375,00	72000,00	23333,33
	Ecart-type	60000,000	6000,000	,000	150867,492	115803,983	88181,631	5773,503
	Somme	120000	12000	0	630000	661500	288000	70000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	20000
	Maximum	120000	12000	0	360000	270000	180000	30000
Total	Moyenne	78808,44	25807,79	9281,30	281240,26	90204,55	33837,66	38337,75
	Ecart-type	125859,064	50409,989	18433,766	257745,328	174364,229	62337,315	59171,039
	Somme	12136500	3974400	1429320	43311000	13891500	5211000	5789000
	Minimum	0	0	0	0	0	0	500
	Maximum	600000	300000	180000	1980000	1350000	180000	700000

Tableau XVII : Montants moyens par lieu de résidence des dépenses des étudiants en pharmacie interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses. (Interprétation)

Les dépenses en matière de loyer sont le moins élevées en Commune 3 (23 437,50 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).par contre il est le plus élevé en Commune 3 (177 231,43 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).

Les dépenses en électricité sont le moins élevé à Kati (3 000 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).par contre il est le plus élevé en Commune 5 (79 714,29 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).

Les dépenses pour l'eau sont le moins élevé à Kati (0 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).par contre il est le plus élevé en Commune 6 (12 225 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).

Les dépenses pour l'alimentation sont le moins élevé en Commune 6 (127 312,5 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).par contre il est le plus élevé en Commune 4 (422 181,82 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).

Le transport pour la F.M.P.O.S est le moins élevé au Point G (8 292,86 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).par contre il est le plus élevé en Commune 1 (232 500 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).

Le transport pour les stages est le moins élevé en Commune 2 (13 500 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).par contre il est le plus élevé à Kati (72 000 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).

En matière de matériel scolaire, la Commune 4 est le lieu de résidence où les dépenses sont les plus élevées (84 800 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).

Par contre, la Commune 2 est le lieu de résidence où les dépenses en matériel scolaire sont les moins importantes (22 192,31 FCFA en moyenne annuelle par étudiant).

Tableau XVIII : Montants moyens par nationalité des dépenses des étudiants en pharmacie interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses.

Nationalité		Montant du loyer par an	Montant de l'électricité par an	Montant de l'eau par an	Somme annuelle alimentation	Transport annuel FMPOS	Transport annuel stage	Montant annuel du matériel
Maliennne	Moyenne	66297,71	18957,25	8300,15	253122,14	92541,98	32702,29	37023,44
	Ecart-type	118313,400	41191,635	19498,914	258892,375	173330,765	63061,349	63373,964
	Minimum	0	0	0	0	0	0	500
	Maximum	600000	240000	180000	1980000	1350000	180000	700000
Non Maliennne	Moyenne	150065,22	64826,09	14869,57	441391,30	76891,30	40304,35	45652,17
	Ecart-type	145627,506	75995,605	8838,471	185549,243	183549,223	58946,381	24922,806
	Minimum	0	0	0	0	0	0	20000
	Maximum	600000	300000	30000	900000	810000	180000	100000
Total	Moyenne	78808,44	25807,79	9281,30	281240,26	90204,55	33837,66	38337,75
	Ecart-type	125859,064	50409,989	18433,766	257745,328	174364,229	62337,315	59171,039
	Minimum	0	0	0	0	0	0	500
	Maximum	600000	300000	180000	1980000	1350000	180000	700000

Les non maliens dépensent en général plus que les maliens, sauf pour le transport pour la F.M.P.O.S où les dépenses sont respectivement de 92 541,98 FCFA et 76 891,30 FCFA.

Tableau XIX : Montants moyens des dépenses par genre d'étudiants en pharmacie interrogés dans le cadre de notre étude en juillet 2008 à la F.M.P.O.S en fonction du poste des dépenses.

Genre		Montant du loyer par an	Montant de l'électricité par an	Montant de l'eau par an	Somme annuelle alimentation	Transport annuel FMPOS	Transport annuel stage	Montant annuel du matériel
Féminin	Moyenne	125966,67	40200,00	15109,33	319200,00	120300,00	27400,00	47081,40
	Ecart-type	176444,860	63580,958	28433,024	235205,288	242758,213	55875,023	104659,023
	Minimum	0	0	0	0	0	0	3000
	Maximum	600000	300000	180000	1080000	1350000	180000	700000
	Somme	5668500	1809000	679920	14364000	5413500	1233000	2024500
Masculin	Moyenne	59339,45	19866,06	6875,23	265568,81	77779,82	36495,41	34856,48
	Ecart-type	91911,967	42791,225	11490,440	265944,103	136119,100	64874,897	23786,045
	Minimum	0	0	0	0	0	0	500
	Maximum	480000	240000	57600	1980000	1080000	180000	115000
	Somme	6468000	2165400	749400	28947000	8478000	3978000	3764500
Total	Moyenne	78808,44	25807,79	9281,30	281240,26	90204,55	33837,66	38337,75
	Ecart-type	125859,064	50409,989	18433,766	257745,328	174364,229	62337,315	59171,039
	Minimum	0	0	0	0	0	0	500
	Maximum	600000	300000	180000	1980000	1350000	180000	700000
	Somme	12136500	3974400	1429320	43311000	13891500	5211000	5789000

Le sexe féminin est celui qui fait le plus de dépenses en général sauf en matière de transport où il dépense en moyenne 120 300 FCFA pour se rendre à la F.M.P.O.S et 27 400 FCFA pour se rendre aux stages. Tandis que les garçons dépensent respectivement 77 779,82 FCFA et 36 495,41 FCFA pour les mêmes besoins.

VI-COMMENTAIRES ET DISCUSSION

1. Les limites méthodologiques

Au cours de la réalisation de ce travail nous avons rencontré certaines difficultés à savoir :

- L'idéal aurait été que l'on puisse déterminer le coût pour l'Etat de la formation de l'étudiant de la F.M.P.O.S. Mais cela n'a pas été possible pour des raisons de confidentialité.
- Certains effectifs précisément celui de la première année de médecine n'ont pas pu être atteints. Ainsi, au lieu de 431 personnes on a eu 352 personnes qui ont participées à l'étude en raison de l'impossibilité pour nous de les rencontrer tous, de les convaincre et de les intéresser à l'étude.
- Certaines données manquantes, notamment le coût du matériel scolaire ont été estimé en fonction des données sur le matériel en possession de l'étudiant. Seuls ceux qui n'avait donnés aucunes des deux informations n'ont été pris en compte.
- Etant donné que la présente étude s'inscrit dans un genre nouveau, nous n'avons trouvés des résultats similaires auxquels comparer les nôtres.

2. Caractéristiques socio démographiques

- Les effectifs

Les effectifs des classes de première année aussi bien en médecine qu'en pharmacie sont les plus élevés en raison du fait que de plus en plus d'élèves réussissent leurs baccalauréat de nos jours, mais également, par le fait que la première année est ouverte à tous ceux qui veulent faire des études dans l'une des deux filières, contrairement aux classes de deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième année auxquels il y a des critères tels réussir au numerus clausus, ne pas reprendre plus de deux fois la même classe, ne pas avoir moins de 7/20 dans une matière en fin d'année.

- L'âge :

La tranche d'âge des étudiants en médecine est de 16 à 37 ans.

L'âge minimum est de 16 ans et pourrait s'expliquer par le fait que l'âge minimum moyen pour obtenir son baccalauréat dans nos pays est de 15 ans et que les études en médecine sont généralement considérées comme périlleuses et donc pour les plus doués.

L'âge maximum est de 37 ans et pourrait s'expliquer par les faits que non seulement les études sont longues, mais également, que ces étudiants ont commencés leurs études à un âge avancé (professionnels).

En pharmacie, la tranche d'âge est de 18 à 30 ans.

L'âge minimum est de 18 ans et pourrait s'expliquer par les faits que les études en pharmacie sont considérées comme moins difficile, moins longues et surtout que l'exercice de la pharmacie ne demande pas autant de d'heure de travail que les études en médecine.

L'âge maximum est de 30 ans et pourrait s'expliquer par les faits que ces étudiants aient commencés leurs études à un âge avancé et que le système de thèse de la faculté ne facilite pas une fin dans les délais de ses études

- Le sexe :

Il ressort de notre étude une nette prédominance masculine avec un sex-ratio de 2,37 en médecine et 2,42 en pharmacie. Ceci pourrait trouver son explication dans le taux de scolarisation de la gente féminine qui était selon l'association pour le développement de l'éducation en Afrique de 0,80% dans l'enseignement supérieur au courant de l'année 1997-1998. (13)

Une autre raison à ce nombre réduit du genre féminin à la F.M.P.O.S peut se trouver dans les faits que les filles inscrites parfois à l'école ne terminent pas leurs études en raison d'un mariage précoce, ou de la pauvreté de leur famille qui ne peut assumer que l'éducation d'un seul enfant. (14)

-La nationalité:

84,01% de la population estudiantine est de nationalité malienne et 15,99% est de nationalité non malienne. Ce qui est tout à fait normal d'autant plus que nous sommes au Mali et que le taux de non maliens par promotion depuis l'année scolaire 2002-2003 ai été fixé à 10% de l'effectif des nationaux.

3- Caractéristiques socio-économiques

-Le lieu d'habitation:

A la F.M.P.O.S, 40,60% des étudiants vie en location ou dans sa maison pour les hommes et les femmes mariés. Ce qui pourrait trouver son explication dans les faits suivants:

- Les étudiants ont besoin d'un cadre d'étude idéal à la concentration et à l'organisation personnelle.
- Plusieurs étudiants étant venus d'ailleurs, n'ont pas de famille à Bamako et sont donc obligés de vivre seuls.

32,70% des étudiants vie en famille, soit pour des raisons financières, soit pour des raisons d'éthique et de morale qui leurs sont propres.

24,25% des étudiants vie à l'internat, en raisons des capacités d'accueil restreintes et des conditions de vie meilleures de l'internat (eau et électricité gratuits pour l'étudiant). Ou de leurs moyens financiers réduits.

- Le lieu de logement:

44,78% des étudiants de notre étude loge au Point G, à quelques mètres de la faculté. Cependant, plus de la moitié des étudiants (55,22%) loge en dehors du Point G. Ceci pourrait trouver son explication dans les faits suivants :

La plupart des familles préfèrent que l'étudiant habite en famille plutôt que seul, pour des raisons financières, morales, ou éthiques.

Les capacités d'accueil de l'internat étant faibles par rapport au nombre d'étudiants, les étudiants qui le peuvent décident de laisser les places d'internat et les chambres à louer par élan de solidarité à leurs frères venus des quatre coins du pays et d'ailleurs et qui n'ont pas de famille à Bamako pour habiter en famille.

Une autre raison qui n'est pas des moindre est que le Point G est un village enclavé où il n'y a aucune distraction, aucune activité lucrative possible, aucune possibilité de contact avec les réalités du pays et du monde.

-L'alimentation

Seul 16,62% des étudiants fait la cuisine pour manger. Ceci pourrait s'expliquer par :

Les emplois de temps chargés entre les stages de 8h à midi, l'école de midi à 16h ou de 16h à 20h pour les médecins, les cours de 8h à midi et de 15h à 19h pour les pharmaciens et l'apprentissage des leçons, il ne reste plus beaucoup de temps pour faire la cuisine.

La plupart des étudiants sont du genre masculin et donc ne savent pas faire la cuisine ou ne veulent pas s'embarrasser de cette « corvée » domestique.

La difficulté d'organisation des étudiants.

45,59% des étudiants mange au restaurant probablement pour les raisons évoquées ci-dessus.

33,70% des étudiants mangent en famille parce qu'ils y habitent.

Nous nous rendons compte qu'il y a plus d'étudiants qui mangent en famille qu'il y en a qui y vivent. Ceci s'explique par le fait que certaines familles laissent leurs étudiants en location tout en conservant ce « rituel » de communion fraternelle avec eux.

Un autre constat est que l'alimentation est l'objet des dépenses les plus importantes de la part des étudiants. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que l'on peut s'abstenir de bien de choses, mais non de se nourrir.

-Le transport

34,61% des étudiants possède une moto personnelle, 2,45% une voiture personnelle, soit 37,06% de moyens de déplacement personnels, afin de faciliter leurs déplacements et leurs activités. Ce qui concorde avec l'activité intense des étudiants au cours de la journée, leurs lieux de résidence, le prix élevé en temps et en énergie des transports en communs.

31,42% n'emploie aucun moyen de transport en journée pour effectuer un déplacement en rapport avec leurs études. Il s'agit des étudiants vivant au Point G et faisant leurs stages au Point G.

Nous constatons cependant que le nombre d'étudiants vivant au Point G est supérieur au nombre d'étudiants n'employant aucun moyen de transport pour effectuer un déplacement en rapport avec leurs études au cours de la journée. Ceci

s'explique par le fait que certains étudiants vivant au Point G font leurs stages en dehors du point G et vis versa.

Le matériel scolaire

En médecine, 33,26% possède le strict minimum pour réussir leur formation scolaire et 25,98% le minimum pour réussir en classe supérieure. 11,62% possède le matériel minimum nécessaire pour la prise des cours. Le reste des étudiants combine tant bien que mal les différents matériaux nécessaires à leur formation et complète probablement leurs avoirs en empruntant ceux des autres ou complète leurs lacunes avec les visites régulières des documents de la bibliothèque. Ceci est dû au fait que le matériel scolaire de bonne qualité en médecine coûte cher et que les étudiants ne veulent pas s'arrêter à leurs moyens financiers limités pour passer à côté de leur rêve de devenir médecins (ce qui est tout à fait à leur honneur).

En pharmacie, le matériel est mieux repartit et tous les étudiants ont de quoi mener à bien leurs études selon leur niveau scolaire. Ceci est dû au fait que les besoins en matériels scolaire en pharmacie sont moins importants que ceux de médecine.

Le coût de la formation d'un étudiant

En médecine, il s'est avéré qu'un étudiant dépense en moyenne environ 568 635,12 FCFA pour les maliens et 863 635,12 FCFA pour les non maliens par an. Ces dépenses étant effectués dans différents domaines.

En pharmacie, notre étude montre qu'un étudiant malien dépense en moyenne environ 562 517,75 FCFA par an et qu'un étudiant non malien dépense en moyenne environ 857 517,75 FCFA an par. Ces dépenses étant effectués dans différents domaines.

VII- CONCLUSION

Notre étude aboutit aux conclusions suivantes :

- Les effectifs de la F.M.P.O.S sont pléthoriques et par conséquent, il manque des bâtiments capables de contenir tous les étudiants d'un même niveau scolaire surtout en médecine où l'effectif de la première année est d'au moins 1000 étudiants depuis 2006.

- L'A.E.E.M, bien qu'influente dans le bon déroulement de l'année scolaire ne possède pas des textes dûment rédigés délimitant ses droits et activités.

L'administration de la F.M.P.O.S, malgré l'importance de l'A.E.E.M dans la vie sociale de la faculté n'a pas des bases de collaboration avec elle.

- Les étudiants de la F.M.P.O.S effectuent plus de dépenses qu'il n'y paraît. L'aide attribué par le gouvernement à travers les bourses, bien que conséquente (environ 240 000 FCFA), ne permet d'éponger qu'une partie de leurs dépenses et surtout de leurs besoins réels estimés à un minimum de 570 000 FCFA pour les Maliens et 870 000 FCFA pour les étrangers.

- Seulement 24,25% des étudiants de la F.M.P.O.S vie à l'internat et 40,60% paye un loyer. Ce qui met en évidence l'insuffisance des locaux d'hébergement de la F.M.P.O.S.

- L'alimentation est le poste de dépense le plus onéreux pour les étudiants. Or 45,6% des étudiants mangent au restaurant et 16,62% fait la cuisine. Ils y investissent en moyenne 278 907,50 FCFA en médecine et 253 456,057 FCFA en pharmacie par an (presque la moitié de leurs dépenses annuelles).

- Plus de la moitié des étudiants de la F.M.P.O.S loge en dehors du point G, ce qui implique des dépenses importantes en matière de transport.

- En médecine, 33,26% des étudiants possèdent le matériel minimum nécessaire pour mener à bien sa formation et 25,98% le matériel minimum nécessaire pour

réussir en classe supérieure. Il est donc indispensable que notre bibliothèque soit bien fournie et facilement accessible. En pharmacie, par contre, les étudiants ont moins de problèmes de matériels.

- Le bon déroulement de l'année scolaire peut être considéré comme pouvant dépendre des conditions financières des étudiants car, le rapport entre les gains et les dépenses des étudiants révèlent un fossé d'autant plus énorme que ces étudiants n'ont pour la plupart aucune autre source de revenus que leurs parents et l'état.

VIII- RECOMMANDATIONS

(Requêtes et doléances)

Aux étudiants de la F.M.P.O.S à travers l'A.E.E.M.

- Rendre prioritaire les études malgré les difficultés afin qu'elles aboutissent à l'obtention de diplôme.
- Revendiquer sans violence et dans la légalité en vue de l'amélioration des conditions de travail en rapport avec les possibilités du pays.

Aux autorités de tutelle de la F.M.P.O.S.

- Réaliser progressivement les conditions matérielles et financières susceptibles de favoriser un meilleur climat de travail.
- Construire de nouveaux amphithéâtres afin de faciliter la prise des cours par les étudiants.
- Instaurer un système de restauration au réfectoire facilitant, la prise de repas complets et à moindre coût.
- Ouvrir la bibliothèque de la faculté 24h/24.
- Alimenter la bibliothèque en livre de toutes les matières enseignées sur le campus.
- Equiper les centres hospitaliers universitaires de matériaux facilitant l'apprentissage des étudiants en stages.
- Construire un nouveau bâtiment pour dortoir.

IX-BIBLIOGRAPHIE

1) M. Yaovi BOUKA « Droit de l'homme au Togo »écho de la diaspora togolaise pour la démocratie

http://www.diaistode.org/Droits/Pourquoi_Eyadema_doit_partir.doc

2) Kenneth M. Flegel ; Paul C. Hébert, Noni MacDonald : « Le temps est-il venu d'une autre révolution des programmes d'études en médecine? » Journal of American Medical College, <http://www.cmaj.ca/cgi/content/full/178/1/13>

3) RIDHA KÉFI : «Coût des études : 2 600 à 3 500 euros ». Journal jeune Afrique économique,http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?article=LIN16076cotdesorues0

4) Maison des français de l'étranger MALI. Ministère des affaires étrangères. Fichier généré le 13 août 2008. <http://www.mfe.org>.

5) Mairie du district de Bamako - place de la liberté. Copyright 2003. mairie@cefib.com.

6) Manuel de tarif de transports urbains, interurbains, international année 2005 <http://www.confedmali.gov.ml/codes/manueltranspurbain.doc>

7) Guide de l'étudiant sur l'université du mali édition 2000.

8) BEN MOULAYE IDRIS SIDI MOHAMED. Dynamique et devenir des sortants de l'ENMP/FMPOS 1969 à 1999.

03-M-22. Th :Med, Bamako,2003. -75. ;22

9) R. Turpin, bulletin de l'ordre des médecins 1970, n°1

10) Y. PELECIER et Ph. MOUCHEZ .Abrégé de sociologie et économie médicales. Éditions Masson & CIE 1973.

11) Dr Louis MASSE et Geneviève MASSE. Statistiques sanitaire et sociale. Editions Foucher. n° 72170/72.

12) Congrès ordinaire de l'A.E.E.M. Statut de l'A.E.E.M. Année 1997.

13) Dr Mamadou Mana KONATE, Pathé TAMBOURA. Association pour le développement de l'éducation en Afrique (A.D.E.A) Etude prospective : bilan de l'éducation en Afrique. Le cas du Mali. Juin 1999.

14) Anna Maria Hoffmann-Barthes, Shamila Nair, and Diana Malpede. Formation scientifique, technique et professionnelle des jeunes filles en Afrique. Sommaire de 21 rapports nationaux. 2001

X- ANNEXES

Fiche d'enquête

1-Identification

Nom :

Prénom :
Age : /_/ ans

Variable	Modalité	code
Sexe :	1 : Féminin 2 : masculin	/_/_/
Filière d'études	1 : Pharmacie 2 : médecine 3 : Odontostomatologie	/_/_/
Niveau d'études	1 : 1ere année 2 : 2eme année 3 : 3eme année 4 : 4eme année 5 : 5eme année 6 : 6eme année 7 : 7eme année	/_/_/
Nationalité	1 : Malienne 2 : Camerounaise 3 : Togolaise 4 : Djiboutienne 5 : Mauritanienne 6 : Nigérienne 7 : Ivoirienne 8 : Tchadienne 9 : Autres (préciser)	/_/_/
Résidence	1 : Point G 2 : Commune 1 3 : Commune 2 4 : Commune 3 5 : Commune 4 6 : Commune 5 7 : Commune 6 8 : Kati	/_/_/
	1 : chez moi 2 : en famille 3 : chez un ami 4 : A l'internat	/_/_/
	Montant loyer par mois	/_____/
	Montant moyen électricité par mois	/_____/
	Montant moyen eau par mois	/_____/
Alimentation	1 : Je fais la cuisine 2 : Restaurant 3 : En famille	/_/_/
	Montant moyen petit déjeuner par jour Montant moyen petit déjeuner par mois	/_____/
	Montant moyen déjeuner par jour Montant moyen déjeuner par mois	/_____/
	Montant moyen dîner par jour Montant moyen dîner par mois	/_____/
	Montant moyen dîner par jour Montant moyen dîner par mois	/_____/
Transport	1 : Bus scolaire 2 : Bus urbain 3 : Sotrama 4 : véhicule personnel 5 : Moto personnelle 6 : Taxi 7 : Autostop	/_/_/_/
	Dépenses totales aller journalier pour la FMPOS	/_____/
	Dépenses totales retour journalier pour la FMPOS	/_____/
	Dépenses moyennes aller journalier pour les stages Dépenses moyennes retour journalier pour les stages	/_____/
	Dépenses moyennes mensuelles pour les stages	/_____/
Matériels	1 : stylo 2 : photocopiés 3 : livres 4 : cahiers 5 : blouse 6 : Stéthoscope 7 : tensiomètre 8 : thermomètre 9 : autres (préciser)	/_____/
	Montant annuel de votre matériel	/_/_/
Précisions :		

NB : Portez le numéro de code de votre réponse dans l'espace réservé exemple : dans la variable matériels, si vous avez un stylo, marquez 1 dans l'espace réservé. Si vous avez un stylo et une blouse, marquez 1,5 dans l'espace réservé.

Calcul de la taille de l'échantillon

Effectifs réels des différentes classes

Classes	Médecine	Pharmacie
1 ^{ère} année	1851	308
2 ^{ème} année	354	64
3 ^{ème} année	328	57
4 ^{ème} année	341	58
5 ^{ème} année	457	78
6 ^{ème} année	544	96
7 ^{ème} année	529	
TOTAUX	4404	661

Effectifs des échantillons représentatifs de chaque classe

Classes année	Médecine		Pharmacie	
	Effectif	pourcentage	Effectif	pourcentage
1 ^{ère} année	431	42%	72	46,6%
2 ^{ème} année	82	8%	15	9,7%
3 ^{ème} année	76	7,4%	13	8,6%
4 ^{ème} année	80	7,8%	14	8,8%
5 ^{ème} année	107	10,4%	18	11,8%
6 ^{ème} année	127	12,4%	22	14,5%
7 ^{ème} année	123	12%		
TOTAUX	1026	100%	154	100%

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom : KAM WADJOM

Prénom : Nadine-olgha

Titre de la thèse : Contribution à l'étude socio-économique des réalités

de la formation des étudiants de la faculté de médecine, de pharmacie et d'odonto-stomalogie.

Année : 2008 – 2009
Ville de soutenance : Bamako
Pays d'origine : Cameroun
Lieu de dépôt : Bibliothèque de la FMPOS
Secteur d'intérêt : Socio-économie

RESUME

Il s'agit d'une étude transversale prospective à visée descriptive et analytique des réalités socio-économiques des étudiants de la faculté de médecine de pharmacie et d'odontologie. Afin d'étudier les relations entre les ressources à la formation des étudiants et les difficultés liées au déroulement de l'année scolaire à la F.M.P.O.S.

Cette étude révèle que :

- Les étudiants de la F.M.P.O.S effectuent plus de dépenses qu'il n'y paraît. L'aide attribuée par le gouvernement à travers les bourses, bien que conséquente (environ 240 000 Frs CFA), ne permet d'éponger qu'une partie de leurs dépenses et surtout de leurs besoins réels estimés à minimum 570 000 Frs CFA pour les Maliens et 870 000 Frs CFA pour les étrangers.
- Le bon déroulement de l'année scolaire peut être considéré comme dépendant des conditions financières des étudiants car le rapport entre les gains et les dépenses des étudiants révèlent un fossé d'autant plus énorme que ces étudiants n'ont pour la plupart aucune autre source de revenus que leurs parents et l'état.

Mots clés : formation, réalités socio-économiques, déroulement de l'année scolaire.

ABSTRACT:

This is a transversal prospective study exploring the qualitative and quantitative aspects of the socio-economical struggle that the students in the School of Medicine, Pharmacy and Dentistry are facing. The purpose was to study the

relationship between students' financial resources during their course of study and the difficulties they are facing during the school year.

The study reveals that:

- Students' cost of living is higher than originally thought. The government's help through scholarships cannot be neglected (as it totals around 240,000 CFA), but it only covers a part of their true needs. Those needs are estimated to be around 570,000 CFA for Malian students and 870,000 CFA for international students.

- Whether or not a student does well during the school year can largely depend on their financial situation and the difference between income and cost of living because most of these students have no other source of income besides their parents or the government.

Keys words: formation, socio-economic struggle, school year

Serment d'Hippocrate

En présence des maîtres de cette faculté, de mes chers condisciples, devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure au nom de l'ÊTRE SUPRÊME d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine.

Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigerai pas un salaire au dessus de mon travail.

Je ne participerai à aucun partage clandestin d'honoraires.

Admis à l'intérieur des maisons mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Je ne permettrai pas que des considérations de religion, de nation, de race, de parti ou de classe sociale viennent s'interposer entre mon devoir et mon patient.

Je garderai le respect absolu de la vie humaine dès la conception.

Même sous la menace, je n'admettrai pas de faire usage de mes connaissances médicales contre les lois de l'humanité.

Respectueux et reconnaissant envers mes maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leur père.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.

Je le jure !